République du Sénégal

Région de Saint-Louis

Département de Podor

Commune de Ndioum

PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL

2007 – 2011

Janvier 2007

Agence Régionale de Développement de Saint-Louis
Le Partenariat

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION GENERALE

I. Introduction

II. Contexte et Justification

III. Démarche méthodologique

3.1. Ancrage institutionnel

3.2. Phase diagnostic

3.2.1. Pré diagnostic

3.2.2. Diagnostic qualitatif ou état des lieux

3.2.3. Diagnostic quantitatif ou enquêtes ménages

3.3. Orientations et perspectives

3.4. Validation – Adoption - Approbation

DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC

I. Présentation de la commune

1.1. Historique du peuplement
1.2. Profil historique
1.3. Situation administrative
1.4. Caractéristiques physiques

1.4.1. Les types de sol
1.4.2. Le climat
1.4.3. La pluviométrie
1.4.4. L'hydrographie
1.4.5. L'hydrogéologie
1.4.6. Les ressources végétales

1.5. Caractéristiques démographiques

1.5.1. Répartition de la population selon l'âge et le sexe
1.5.2. Répartition de la population selon l'ethnie et le quartier
1.5.3. Répartition socioprofessionnelle
1.5.4. Densité d'occupation du sol

II. Aménagement urbain, environnement, assainissement

2.1. Aménagement urbain
2.1.1. Organisation spatiale

2.1.1.1. Périmètre communal
2.1.1.2. Découpage en quartiers

2.1.1.2. A. Quartiers adossés au Doué
2.1.1.2. B. Quartiers situés sur les hautes terres au Sud de la RN 2
2.1.1.2. C. Extension des quartiers

2.1.1.3. La voirie communale

2.1.2. Confort urbain

2.1.2.1. Typologie de l'habitat
2.1.2.2. Population et niveau d'équipement

2.1.2.3. Accès à l'éclairage individuel

2.1.3. Dynamique urbaine : la ville dans son hinterland
2.2. Assainissement et environnement

2.2.1. Gestion de l'environnement
2.2.2. Evacuation des eaux de pluie
2.2.3. Evacuation des eaux usées
2.2.4. Gestion des ordures ménagères
2.2.5. Gestion des déchets biomédicaux

III. Services sociaux de base

3.1. Accès à l'eau potable
3.2. Accès au téléphone
3.3. Santé
3.4. Action sociale
3.5. Education

3.5.1. Education formelle
3.5.1.1. Préscolaire
3.5.1.2. Elémentaire
3.5.1.3. Moyen et secondaire
3.5.1.4. Enseignement technique et formation professionnelle

3.5.2. Education non formelle
3.5.2.1. Alphabétisation
3.5.2.2. Daaras

3.6. Culture
3.7. Sports et loisirs
3.8. Synthèse diagnostic de l'axe services sociaux de base

IV. Economie locale

4.1. Le système financier local
- 4.1.1. La Caisse Nationale de Crédit Agricole
- 4.1.2. La mutuelle des femmes de Ndioum
- 4.1.3. Le Groupe d'Epargne et de Crédit des Artisans de Podor

4.2. Agriculture
4.3. Elevage
4.4. Pêche
4.5. Commerce
4.6. Artisanat
4.7. Tourisme
- 4.7.1. L'hôtel Macina Torro
- 4.7.2. Les chambres du Programme Intégré de Podor (PIP)

4.8. Transport
4.9. Communication
4.10. Rôle et place des femmes dans l'économie locale
4.11. Situation économique des ménages
4.12. Synthèse de l'axe économie locale

V. Gouvernance locale

5.1. Le conseil municipal
5.2. Les finances locales
5.3. La communication
5.4. Les partenaires de la commune
5.5. Synthèse diagnostic du chapitre bonne gouvernance locale

TROISIEME PARTIE : ORIENTATIONS ET PERPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

I. Les perspectives de développement

1.1. Les orientations du DRSP
1.2. Les objectifs du millénaire
1.3. Les perspectives régionales de développement
1.4. les perspectives communales de développement

II. Les objectifs de développement

2.1. Les objectifs généraux de développement
2.2. Les objectifs spécifiques de développement

III. Les actions de développement par axe

3.1. Les actions de l'axe aménagement urbain, assainissement et environnement
3.2. Les actions de l'axe économie locale
3.3. Les actions de l'axe services sociaux de base
3.4. Les actions de l'axe gouvernance locale

IV. Priorisation et planification des actions

Conclusion

1ère PARTIE

INTRODUCTION GENERALE

IV. Introduction

La planification à l'échelle des Communes remonte vers les années 1980 plus précisément le 20 mai 1985 lors de la convocation du conseil supérieur du plan par les autorités de l'époque. L'une des principales recommandations de ce conseil a été la prise en compte des projets portés par les Communes dans le plan national. C'est ainsi que la planification communale fut lancée en juin 1986 à travers un séminaire à Thiès.

Le pilotage à vue au sein des Communes était la chose la plus partagée et reste jusqu'à présent une des caractéristiques dominantes de nos communes. Ce n'est qu'en 1988 que l'on a assisté aux premiers plans d'investissement communaux dans le pays et ont concerné les Communes de Dakar, Saint-Louis, Richard Toll et plus tard Matam en 1989.

Des limites se sont dessinées au niveau de ces plans et ont été de différents ordres :

- faible ancrage institutionnel,
- manque de vision,
- projets essentiellement d'investissement au moment où ces communes n'avaient pas de budget d'investissement.

La régionalisation intervenue en 1996 consacre une étape importante dans le tournant de la décentralisation par le transfert de compétences aux Communes, Communautés Rurales et Régions dont la compétence Planification à travers le décret 96-1133 du 27 décembre 1996. La planification, devient alors une prérogative de l'autorité communale dans le choix des politiques de développement de la cité.

Aujourd'hui, avec une demande sociale de plus en plus croissante et exigeante qui ne permet plus un pilotage à vue, une reconnaissance du plan de développement comme unique cadre d'intervention par les partenaires au développement, une nécessité de disposer d'un outil de référence pour l'orientation budgétaire, l'élaboration d'un plan de développement revêt d'une importance capitale aux yeux des autorités municipales.

Le processus de planification locale envisagé à l'échelle de la Commune est alors une action qui s'intègre dans un processus global d'appui à la structuration, à l'autopromotion et à la responsabilisation des acteurs de la ville autour des enjeux et problématiques de développement urbain.

Dès lors, la responsabilisation accrue des collectivités locales passera nécessairement par la mise en œuvre de solutions endogènes. Les actions de développement sont d'autant plus indiquées pour valoriser les potentialités et surmonter les obstacles, qu'elles sont mises en cohérence dans un plan participatif d'investissement communal.

V. Contexte et Justification

La décentralisation est vue comme un processus permettant un partage du pouvoir plus équilibré entre l'Etat, les collectivités locales, les acteurs et la société civile. Elle vise à promouvoir la citoyenneté par un rapprochement des organes de décision vers la base qui en désigne les représentants à travers l'élection.

C'est un outil de renforcement des processus de démocratisation par l'enracinement de la démocratie à la base et un levier en faveur du développement durable par une plus grande participation des populations et une plus grande efficacité dans la gestion des affaires publiques locales.

Se fondant essentiellement sur une pleine participation de tous les acteurs locaux (conseil municipal, populations, partenaires au développement…), la planification du développement communal se concrétise par l'élaboration d'un plan d'investissement communal où les actions sont planifiées dans le court, moyen et long terme. L'élaboration de ce document est l'expression de l'autorité locale à travers un procès verbal de délibération.

L'Agence Régionale de Développement de Saint-Louis, structure d'appui aux collectivités locales et le Partenariat avec Saint-Louis et sa Région, opérateur de projet agissant essentiellement dans le cadre de la coopération décentralisée, ont appuyé la commune dans l'élaboration de ce Plan d'Investissement Communal.

VI. Démarche méthodologique

La démarche méthodologique adoptée dans le cadre de l'élaboration du Plan d'Investissement Communal s'articule autour de quatre phases majeures que sont : ancrage institutionnel, diagnostic, orientations et perspectives, et validation – adoption – approbation du plan.

6.1. Ancrage institutionnel

L'ancrage institutionnel est d'abord l'expression de la volonté de la commune à travers un procès-verbal qui marque sa décision de s'engager dans un processus de planification. Il se résume comme le support juridico institutionnel mis en place par la collectivité en collaboration avec l'ARD organe technique pour rendre opérationnelle la démarche méthodologique d'élaboration du plan.

La journée de lancement, étape très importante est considérée comme un moment solennel d'information de tous les acteurs de la commune, de son hinterland, du département voire de la région du démarrage officiel du processus d'élaboration du PIC

6.2. Phase diagnostic

Il comporte trois phases essentielles dans le processus d'élaboration du PIC : le pré diagnostic, le diagnostic qualitatif et le diagnostic quantitatif.

6.2.1. Pré diagnostic

Le pré diagnostic a démarré par la revue documentaire qui consiste à procéder par un recueil systématique de données et d'informations concernant la commune dans tous les secteurs en vue de la définition d'un plan adapté et efficace. Cette exploitation des documents existants a permis de dégager la situation de référence de la commune en terme d'atouts et de contraintes tant au niveau des infrastructures qu'au niveau de la dynamique des acteurs et de l'organisation institutionnelle.

6.2.2. Diagnostic qualitatif ou état des lieux

Cette étape s'est réalisée à l'aide des commissions thématiques sur la base des termes de références (TDR) fournis par l'ARD et sous la supervision de l'équipe technique constituée de l'expert en planification et du facilitateur local choisi par le maire sous l'approbation du conseil municipal.

Ce travail a démarré aussitôt après la journée de lancement et s'est réalisé sur la base des informations collectées auprès des différents acteurs que sont : les services techniques, les personnes ressources, les partenaires au développement et opérateurs, les organisations socio professionnelles…
Chaque commission thématique a un président à sa tête et un secrétaire qui s'est chargé de la rédaction du rapport en collaboration avec l'équipe technique. Les quatre thèmes abordés sont les suivants :

- Aménagement urbain – Environnement – Assainissement
- Services sociaux de base
- Economie locale
- Gouvernance locale

L'axe gouvernance locale n'a pas fait l'objet de travaux de commission. Il a été géré par l'équipe technique qui a mené des investigations auprès de la commune, des services techniques et des personnes ressources.

Les rapports d'analyse des commissions ont été étayés par la collecte de données quantitatives qui ont fourni des illustrations précises aux problématiques de développement.

6.2.3. Diagnostic quantitatif ou enquêtes ménages

Il a été réalisé sur la base d'une enquête ménage avec un échantillonnage assez représentatif. L'échantillon est réparti suivant les quartiers en tenant compte de leur taille respective.

Des enquêteurs locaux ont été recrutés et formés au niveau de chaque commune. La collecte de données quantitatives s'est déroulée après les travaux de commission et a été placée sous la supervision de l'équipe technique en collaboration étroite avec l'ARD et le Partenariat. Elle suit ainsi le processus enclenché depuis les premières étapes du diagnostic pour fournir des données opérationnelles devant servir de base d'analyse dans l'élaboration du PIC.

La restitution du diagnostic, au comité de pilotage restreint, a été un moment d'échange, de critiques et de validation du premier draft du plan.

6.3. Orientations et perspectives

Cette phase détermine la vision en court, moyen et long terme du développement que les acteurs envisagent d'adopter pour le développement de la commune. Elle a été abordée à travers des commissions thématiques sous forme d'ateliers où les problématiques et enjeux identifiés lors du diagnostic ont été :

- validés d'abord
- hiérarchisés selon l'ordre de priorité à travers les objectifs dits généraux ;
- transformés en objectifs spécifiques et en actions de développement

L'ensemble des actions déterminera les orientations stratégiques de développement de la commune. Les actions ont étaient planifiées avec les acteurs dans le temps et dans l'espace tout en tenant compte de leur priorité et de leur faisabilité.

Des supports cartographiques ont été produits pour donner plus de lisibilité au Plan d'Investissement Communal.

Cette phase a été aussi partagée avec le comité de pilotage élargi sous forme de restitution publique pour remarques critiques et suggestion.

6.4. Validation – Adoption – Approbation

Cette phase a commencé par la validation du document par le comité de pilotage élargi et par l'ARD et le Partenariat qui sont à la fois les partenaires financiers et techniques de la commune dans l'élaboration du PIC.

Le conseil municipal procédera par la suite à son adoption avant l'approbation par le représentant du l'autorité administrative à savoir le Préfet du département.



Photo 0 : Les journées de lancement des moments forts de communion et d'échanges (S.L. 2004)

2ème partie

DIAGNOSTIC

1. Présentation de la commune

1.1 Historique du peuplement

L'actuelle commune de Ndioum était à l'origine un village, fondé vers l'an 800 après JC par trois familles : les Essianabé, les Ngannabé, et les Ngadiaknabé. Ces peuples vivaient dans des grottes, près de l'actuel Kahel, à l'est de la ville.

Ce n'est qu'avec l'arrivé de Farba Birom Coumba Koringa qu'ils sortirent des grottes et s'installèrent à Ndioum Diéri avant de fonder le village à Ndioum Walo pour des raisons de sécurité (protection contre les attaques venant du Diéri).

La population s'organisa autour de Farba Ndioum (de la famille des SY), des Maïssè (issus aussi de la même famille), des Dialtabé (maître des eaux), des Kalmbane : laobé de la famille des Dioum (maître de la forêt) et des Diom (maître des terres).

Des populations d'origine wolof appelées Nianganabé en provenance du walo se seraient installées à proximité de Ndioum Walo appelé Biti Nianga. Plus tard des populations venues du Diolof (Ndiolofène) se fixèrent du côté sud du marigot (rive gauche).

Vers 1700, les Nianganabé quittèrent la rive droite du fleuve pour s'installer dans l'actuel quartier de Nianga. Vers 1800, Ndioum Walo s'est développé sur la rive gauche à une centaine de mètres. Cette installation se justifiait par le désir des populations de se rapprocher des champs du Diéri. En outre, des populations venues de Halwar (village natal du vénéré Cheikh Oumar) se sont implantées à Ndioum Diéri entre Sinthiane et Ndiolofène.

Ndioum a abrité l'une des premières écoles du Fouta. Créée vers 1900 à Ndioum Walo , elle fut transférée à Ndioum Diéri en 1938 (actuelle Ecole I).

Après la deuxième guerre mondiale (1946), l'agglomération s'est étendue avec la création vers le sud des villages de Diédiouba et de Oulad Béri par un apport des populations maures venues de la Mauritanie.

D'abord Ndioum fut chef lieu de canton du Toro Oriental après l'indépendance en 1960, elle devint chef lieu d'arrondissement.

Vers les années 70, à la suite de la grande sècheresse (1973), des populations peulhs nomades vinrent s'installer à proximité de Diédiouba.

D'autres événements majeurs ont marqué l'histoire de la commune à savoir l'installation du Programme Intégré de Podor (PIP) avec l'appui de l'Union pour la Solidarité et l'Entre aide (USE) en 1974 et la création de l'hôpital en 1977. Cette situation a renforcé de façon notoire le degré de polarisation de la ville par rapport à son hinterland. Cette période a vu la naissance de l'Association pour la Rénovation de Ndioum (ARN) en 1974.

Au cours des années 1980, avec la récession économique, l'émigration s'est accélérée et la population de la ville s'est accrue de manière plus lente.

En 1989, avec le conflit sénégalo-mauritanien, la ville a reçu prés de 1700 réfugiés qui ont été installés en périphérie de la commune dans les quartiers de Diédiouba et Oulad Béri.

Les premières journées culturelles de Ndioum en 1990 constituent une date repère accompagnée de changements significatifs. Ainsi, grâce à ce rayonnement culturel et le dynamisme de l'ARN, Ndioum fut érigé en commune en 1990.

1.2 Profil historique : Des dates qui marquent l'histoire de la commune de Ndioum

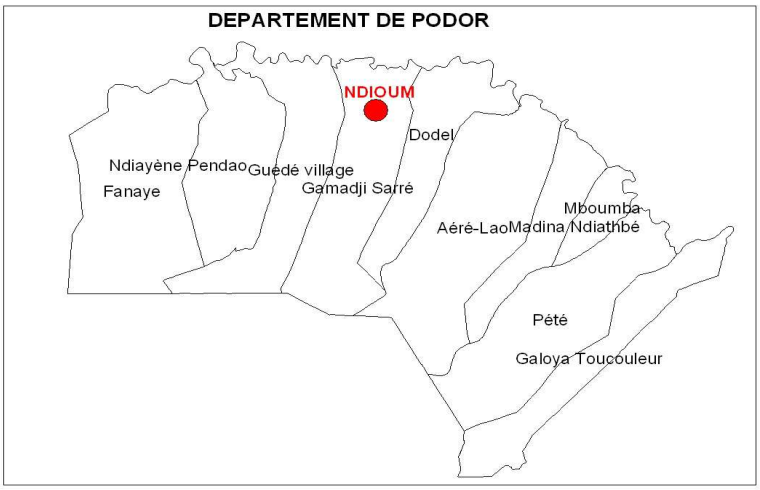
Tableau 1 : Profil historique

Dates	Evénements
Vers 800 après J.C	Fondation du village de Ndioum
1700	Les nianganabé s'installèrent à Nianga
1800	Croissance de Ndioum Walo sur la rive gauche
1900	Création à Ndioum de la première école parmi les premières écolesdu Fouta
1946	Création au Sud des villages de Diédiouba et de Oulad Béri
1960	Ndioum devint chef lieu d'arrondissement
1973	Les peuhls nomades s'installèrent à proximité de Diédiouba
1974	Installation du Programme Intégré de Podor (PIP) Naissance de l'Association pour la Rénovation de Ndioum (ARN)
1977	Création de l'hôpital
1980	Forte émigration des populations
1989	Conflit Sénégal – Mauritanie : installation de plus de 1700 réfugiés
1990	Les premières journées culturelles de Ndioum Erection de Ndioum en commune
2004	Elaboration du premier plan d'investissement communal de Ndioum

Source : Rapport commission, PIC 2004

1.3 Situation administrative

La commune de Ndioum se situe dans la région de Saint-Louis et dans le département de Podor. Elle est créée par décret présidentiel le 08 octobre 1990.



Elle est distante de 225 km de Saint-Louis, la bretelle de Tarédji permet de la relier à Podor. Ndioum est situé à 45 km à l'est de la ville de Podor, la capitale départementale, situé sur la route Nationale n°2, principal axe routier de la région

La commune couvre une superficie de 20,05 km2. C'est une zone tampon entre le Diéri et le Walo.

1.4 Caractéristiques physiques

Le village originel de Ndioum est implanté sur une levée alluviale non inondable en rive droite du Doué (bras du fleuve Sénégal). En amont de Saldé, le fleuve se divise en deux bras. Le petit bras appelé Doué, longe le bord méridional de la vallée et rejoint le cours principal en aval de Podor, décrivant ainsi une vaste île appelée Ile à Morphil. Le site est compris de part et d'autre du Doué. Les méandres du Doué recoupent des systèmes de levées alluviales souvent hautes et larges, insubmersibles ou inondées exceptionnellement.

Ce sont d'anciens bourrelets du défluent du fleuve. La morphologie des sols résulte de l'action de la crue annuelle du fleuve. Les sols de levées sont constitués de sable fin et de limon bien compact.

1.4.1 Les types de sol

Les sols dans l'ensemble se présentent sous des formes peu évoluées. Ils sont classés selon leur position par rapport au fleuve, le niveau de ses crues, la texture des dépôts sédimentaires et leurs vocations, on distingue trois grandes zones qui sont :

- la zone du Walo qui désigne l'ensemble des terres inondées et circonscrites au lit majeur du Fleuve ;
- la zone du Diéri qui représente l'ensemble des terres jamais inondées ;
- la zone intermédiaire appelée parfois zone de démarcation se trouvant entre le Walo et le Diéri (Nationale 2) ;

La dénivellation du site est faible et les points les plus élevés culminent à 6 mètres

1.4.2 Le climat

Le climat de la ville est de type soudano-sahélien, caractérisé par des températures élevées, des vents chauds et secs (harmattan). Les températures moyennes tournent autour de 30°C. On note généralement 2 types de saisons : une saison sèche qui dure de 9 à 10 mois, suivie d'une courte saison de pluies qui dure de 2 à 3 mois.

En dehors des 2 saisons, les populations identifient 4 sous-saisons qui sont :
- « dabboundé », saison froide de novembre à février
- « thiédou », période plus chaude et sèche (mars-avril-juin)
- « déminaré », période de préparation campagne agricole (juin-juillet)
- « ndoungou », période hivernale (juillet-août-septembre-octobre)

1.4.3 La pluviométrie

Les hauteurs d'eaux observées au poste pluviométrique de Ndioum se présentent comme suit au cours des dix dernières années.

Tableau 2 : Evolution pluviométrique

Intitulé	93/94	94/95	95/96	96/97	97/98	98/99	99/00	01/02	02/03	03/04
Hauteur	171,5	110	258,5	297,9	144,4	240,9	267,4	258,5	167,1	266,5
jours de pluies	17	16	20	16	16	23	29	23	20	24

Source : CERP

Les précipitations sont faibles, irrégulières et mal réparties, en dessous de 300 mm sur une période de 2 à 3 mois allant de juillet à septembre. 1996 est une année record avec 297,9 mm. Ces faibles précipitations ont eu pour conséquence la baisse des superficies cultivées dans le diéri et une dégradation du couvert végétal.

1.4.4 L'hydrographie

Le principal cours d'eau permanent est le Doué qui sépare la ville en deux parties. En période de hautes eaux, le lit majeur du fleuve est estimé à plus de 300 m de large. Il existe également deux rivières à savoir le Hay et le Mberkeldi qui inondent souvent une partie du territoire communal en période de crues.

1.4.5 L'hydrogéologie

La commune de Ndioum appartient au puissant bassin sédimentaire Sénégalo-Mauritanien d'âge secondaire et tertiaire.

Les études géologiques révèlent l'existence de trois nappes aquifères importantes qui sont :

- le maestrichien capté de 100 à 250 m
- le paléocène capté de 100 à 150 m
- le continental terminal capté par les puits de 15 à 50 mètres

La crue dépend des hauteurs d'eau de pluies. Elle est observée entre août et septembre de chaque saison pluvieuse. On distingue les crues fortes, moyennes et faibles. Les ordres de grandeurs du débit maximum sont les suivantes :

- crue forte 4250 m^3/s
- crue moyenne 2600m^3/s
- crue faible 1700m^3/s

1.4.6 Les ressources végétales

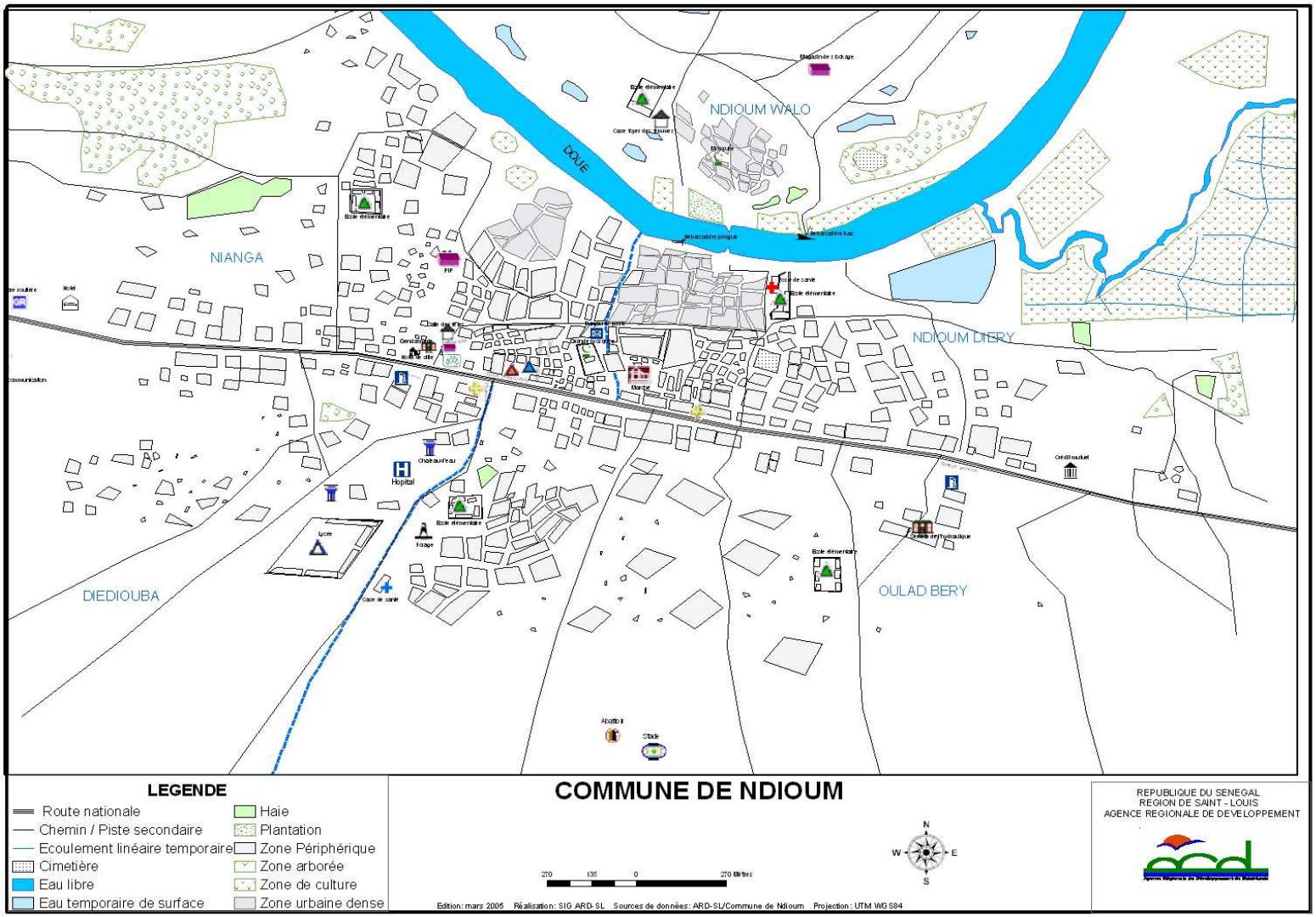
La végétation varie suivant les types de sols. Un tapis herbacé bien fourni pendant l'hivernage avec une végétation arboricole très flamboyante.

La strate arborée est essentiellement composée de :

- Accacia nilotica (Gonakié)
- Acacia aégyptiaca (Thiaski)
- Accacia albida (Thilouki)
- Prosopice (Dakkar)
- Acacia radiana. (bulbi)
- Aégyptiaca Balanites (mourtoki)
- Calotropis procéra (bowami)
- Ziziphus (Diaby)
- Douballédje

Parmi ces nombreuses plantes, certaines sont d'excellents éléments d'alimentation pour le bétail. Partout, la densité du peuplement ligneux diminue et le tapis herbacé se rétrécit à cause de l'action nuisible de l'homme et du climat.

Outre la prolifération du *calotropis procéra* qui sert de bois de chauffe ou de matériaux de construction, les fruits du *balsamiféra égyptiaca* (murobolan) et du jujubier font aujourd'hui d'importants produits de commerce (cueillette forestière).


NDIOUM WALO
DOUE
NIANGA
NDIOUM DIERY
DIEDIOUBA
OULAD BERY
Hopital
Lycée
Abattoir
Stade
LEGENDE
Route nationale
Chemin / Piste secondaire
Ecoulement linéaire temporaire
Cimetière
Eau libre
Eau temporaire de surface
Haie
Plantation
Zone Périphérique
Zone arborée
Zone de culture
Zone urbaine dense
COMMUNE DE NDIOUM
270 135 0 270 Mètres
Edition: mars 2005 Réalisation: SIG ARD-SL Sources de données: ARD-SL/Commune de Ndioum Projection: UTM WGS84
REPUBLIQUE DU SENEGAL
REGION DE SAINT - LOUIS
AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT

1.5 Caractéristiques démographiques

D'après le dernier recensement communal de 2004, la population de Ndioum est de 12 703 habitants.

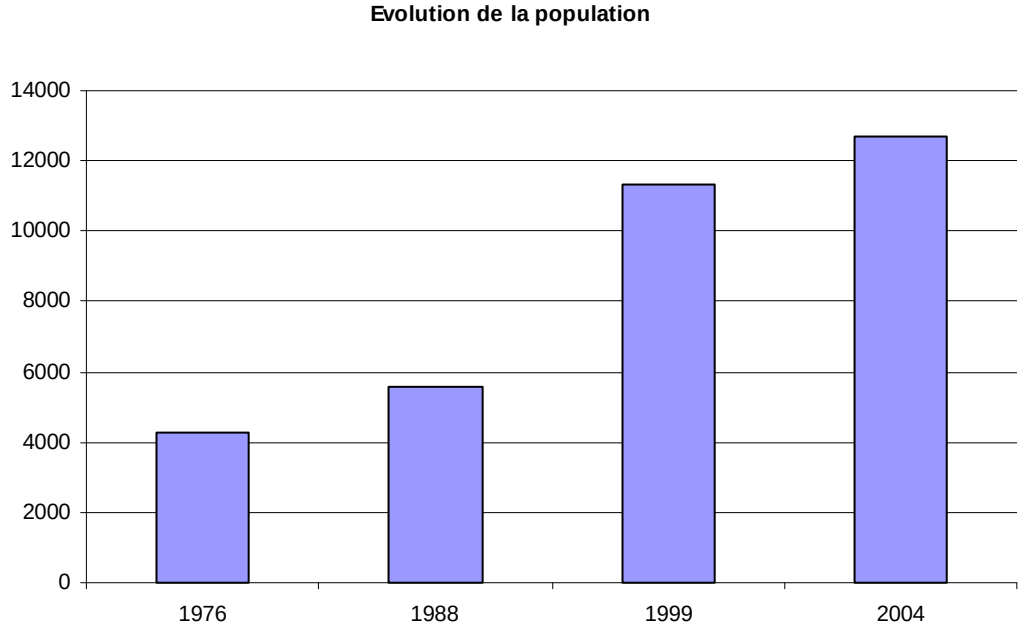
L'évolution de la population de la commune de Ndioum est marquée par l'avènement du conflit sénégalo-mauritanien qui a occasionné un afflux important de réfugiés. De 4276 hbts en 1976, la population de la commune est passée lors du recensement de 1988 à 5578 hbts soit un taux de croissance de 2,3%. Cette population serait de 11300 personnes en 1999 et en 2004 de 12 700.

Le tableau suivant nous montre la répartition des populations par quartier et par carré.

Tableau 3 : Répartition des populations par quartier et par carré

Quartier	Population	%	nombres carrés	taux d'occupation
Diédiouba	858	7,5	116	7,39
Ndioum Diéri	3 317	29,3	486	6,82
Nianga	2 674	23,5	442	6,05
Ndioum Walo	3 618	32	318	11,38
Oulad Beri	871	7,7	121	7,2
TOTAL	11 338	100%	1 483	7,64

Source : enquête commune, 1999



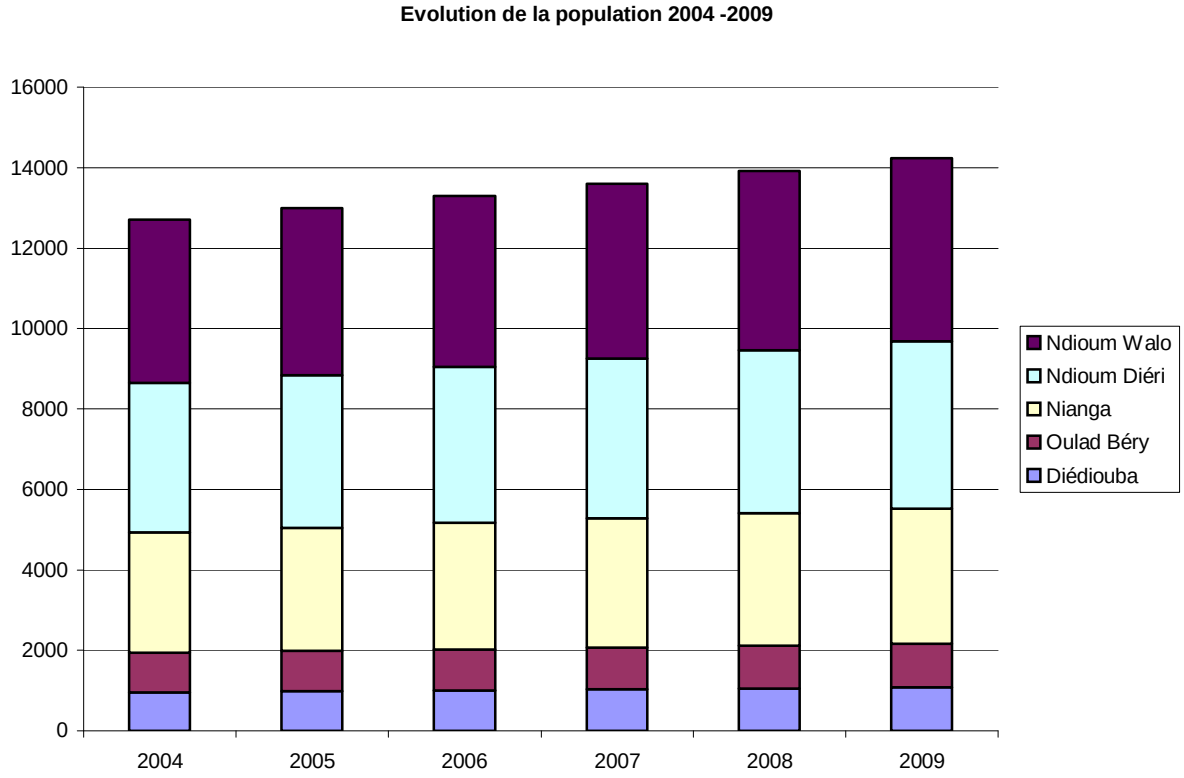
En prenant en considération le recensement de la commune et sur la base du taux d'accroissement annuel de 2,3% la population de Ndioum pourrait évoluer selon la projection ci-après :

Tableau 4 : Recensement communal

Année / Quartiers	2004	2005	2006	2007	2008	2009
	Populations					
Diédiouba	962	984	1007	1030	1054	1078
Ndioum Diéri	3717	3802	3889	3978	4069	4162
Nianga	2996	3065	3135	3207	3281	3356
Oulad Béri	975	997	1020	1043	1067	1091
Ndioum Walo	4053	4146	4241	4338	4438	4540
TOTAL	12 703	12 994	13 292	13 596	13 909	14 227

Source : enquête commune, 1999

La répartition de la population en 2004 par quartier révèle une concentration plus forte dans le quartier de Ndioum Walo avec près de 32%, suivi de Ndioum Diéri et Nianga avec respectivement 29,2% et 23,5%.Ces quartiers sont respectivement les plus anciens de la ville ce qui dénote la concentration du fait de la nature de l'occupation de l'espace et du type d'habitat.



1.5.1 Répartition de la population selon l'âge et le sexe

Tableau 5 : Intervalles d'age par sexe

	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	**%**	**Effectif**	**%**	**Effectif**	**%**
[0, 5 ans]	162	13,0	185	15,0	347	14,0
[6, 10 ans]	197	15,8	163	13,2	360	14,5
[11, 15 ans]	184	14,7	160	12,9	344	13,8
[16, 20 ans]	184	14,7	176	14,2	360	14,5
[21, 25 ans]	89	7,1	102	8,3	191	7,7
[26, 30 ans]	112	9,0	90	7,3	202	8,1
[31, 35ans]	69	5,5	79	6,4	148	6,0
[36, 40 ans]	70	5,6	69	5,6	139	5,6
[41, 45 ans]	46	3,7	52	4,2	98	3,9
[46, 50 ans]	34	2,7	38	3,1	72	2,9
[51, 55 ans]	19	1,5	32	2,6	51	2,1
[56, 60 ans]	21	1,7	25	2,0	46	1,9
[61, 65 ans]	11	0,9	23	1,9	34	1,4
[66, 70 ans]	16	1,3	22	1,8	38	1,5
[71ans, +[	34	2,7	20	1,6	54	2,2

Source : Enquête ménages, PIC 2004

C'est une population en majorité jeune avec 56,8% compris entre 0 et 20 ans et dont seulement 5,1% ont plus de 60 ans. Ce fait montre l'importance de la disponibilité de la main d'œuvre locale comme atout dans les actions de développement futures. Cependant, cette situation démontre toute la problématique de la prise en charge scolaire (petite enfance, élémentaire, etc.), de l'emploi urbain et de la demande sociale en général.

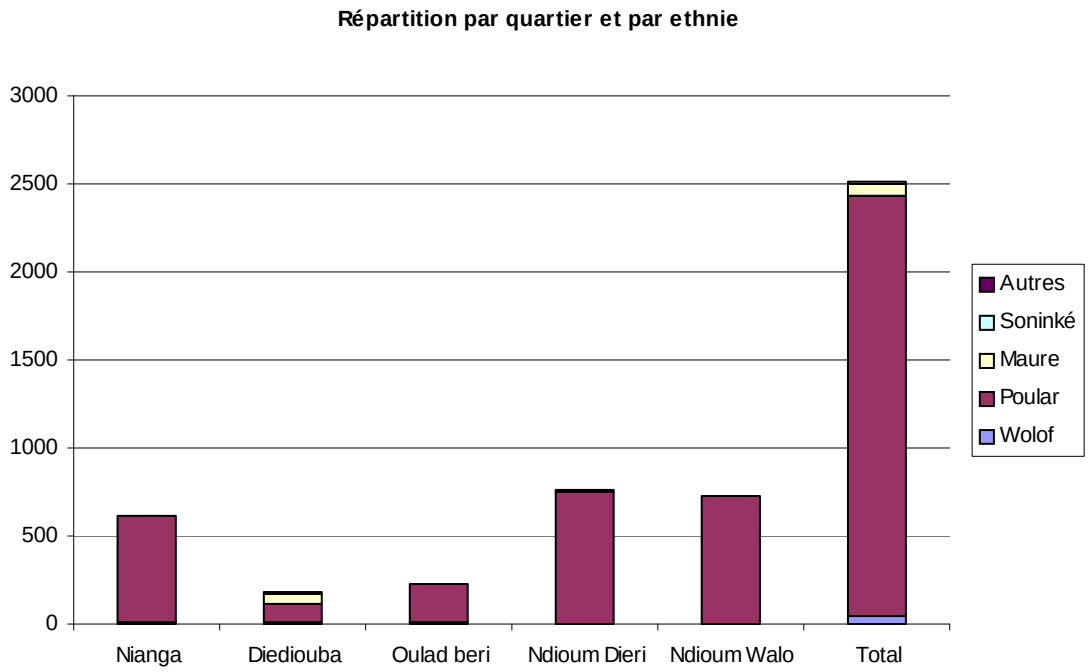
Par ailleurs, les femmes représentent 52% de la population, la prise en compte de la dimension genre demeurant une nécessité dans les initiatives locales pour un égal accès aux ressources.

1.5.2. Répartition de la population selon l'ethnie et le quartier

Tableau 6 : Répartition ethnique selon les quartiers

	NIANGA		DIEDIOUBA		OULAD BERI		NDIOUM DIERI		NDIOUM WALO		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Wolof	9	1,5	16	8,9	16	7,0	2	0,3	0	0	43	1,7
Poular	607	98,4	95	53,1	214	93,0	743	98,0	729	99,9	2388	95,0
Maure	0	0,0	65	36,3	0	0,0	2	0,3	1	0,1	68	2,7
Soninké	1	0,2	0	0,0	0	0,0	10	1,3	0	0,0	11	0,4
Autres	0	0,0	3	1,7	0	0,0	1	0,1	0	0,0	4	0,2
Total	617	100	179	100	230	100	758	100	730	100	2514	100

Source : Enquête ménage, PIC 2004



L'ethnie principale dans la commune est constituée par les halpoulars qui représentent 95% de la population ils sont suivis respectivement par les maures et les wolofs avec 2,7% et 1,7%. Il est important de noter que les maures vivent dans deux quartiers à savoir Oulad Béri et Diédiouba (le score 0 apparu dans le tableau ne correspond pas à la réalité).
La population est en majorité musulmane avec une forte prédominance des tidianes. Il existe une petite communauté mouride bien intégrée et qui dispose d'une mosquée en cours de réalisation.

1.5.3. Répartition socioprofessionnelle

Tableau 7: Répartition socio- professionnelle

Activités	Total	
	Effect	%
Aucun	1	0,1
Eleve/Etudiant	630	35,8
Ménag/inact	596	33,9
Agricult	158	9,0
Elevage	10	0,6
Pêche	4	0,2
Artisanat	59	3,4
Transport	31	1,8
commerce	113	6,4
Industrie	24	1,4
Administration	63	3,6
aut mod	71	4,0
Total	1760	100

Source : enquête ménage, PIC 2004

Selon l'échantillon de la population enquêtée, 35,8 % de la population de Ndioum sont des élèves et des étudiants, 33,9 % sont des ménagères. Les agriculteurs occupent seulement 9 %. Le commerce occupe une partie de la population (6,4 %). Ndioum est une commune qui

tend vers une modernisation en laissant petit à petit les activités agricoles au profit des activités de services.

1.5.4. Densité d'occupation du sol

La densité est de 26 hbts à l'hectare. Cette faible densité est liée à la nature de l'occupation qui laisse apparaître de vastes espaces libres surtout dans les quartiers récents ou les extensions dans les quartiers traditionnels. Cependant la densité semi nette (prenant en compte que les superficies occupées par l'habitat et la petite voirie) est de 55 habitants à l'hectare et variable selon les quartiers :

- Ndioum Walo 381 hbts / ha
- Ndioum Diéri 104 hbts / ha
- Nianga 71 hbts / ha
- Oulad Béri et Diédiouba : supérieur à 20 hbts / ha

2. Aménagement urbain – Assainissement – Environnement

2.1. Aménagement urbain

2.1.1. Organisation spatiale

2.1.1.1. Périmètre communal

D'après le décret 90-1135 du 08 octobre 1990 (portant création de Ndioum en commune), le périmètre communal s'étant à partir du Bureau de la Poste de :

- 2000 m vers l'Est
- 3500 m vers l'Ouest
- 1320 m vers Nord
- 3780 m vers Sud

La superficie communale de Ndioum est de 28,05 km^2 soit 2005 ha dont 415,49 ha occupés seulement sur 14,8 % (en 2000). D'après les projections, la superficie occupée qui est de 415,49 ha passerait à 440,99 ha soit 15,72 % de la superficie communale (2004).

Cependant les populations jugent les limites de la commune au delà de l'arrêté officiel en fonction de leur vécu quotidien. Elles estiment que leur domaine foncier s'étale jusqu'au bord du fleuve Sénégal au Nord. Il est à noter que ces terres, traditionnellement appartenaient à ces populations avant l'avènement de la loi sur le domaine national.

Ces terres sont aujourd'hui sous la responsabilité de la communauté rurale de Gamadji Saré. Même le périmètre irrigué de 620 ha se trouve hors du territoire communal. Des cas de conflits mineurs sont ainsi observés lors de l'exploitation après hivernage des champs du Diéri (Cultures pluviales).

2.1.1. 2. Découpage en quartiers

On dénombre 5 quartiers à Ndioum à savoir Ndioum Diéri, Nianga, Ndioum Walo, Diédiouba, Oulad Béri. Ces quartiers sont Classés en 2 groupes :

A. Quartiers adossés au Doué

- Ndioum Walo : Village très ancien qui est à la base de la création de la ville, situé dans l'île à Morphil et séparé du reste de la ville par le Doué. L'enclavement freine son extension. Des pistes de production relient ce quartier au reste de l'île à Morphil qui recèle de très fortes potentialités mais qui reste sous exploitée du fait de son enclavement.

- Nianga : quartier coincé entre le Doué et la RN2. Le périmètre irrigué au Nord réduit ses possibilités d'extension.

- Ndioum Dieri est à l'Est de Nianga. Les périmètres irrigués, les ravinements et les zones inondables au Nord-Est limitent son extension. On y note l'existence de sous quartiers : Sinthiane, Alwar, Ndiolofène, Darou Salam et Diamel.

B. Quartiers situés sur les hautes terres au Sud de la RN 2

Ces quartiers assez éloignés du cours d'eau occupent des terres à faible valeur agricole et favorable à l'urbanisation. Ils sont constitués par :

- Diédiouba : Ce quartier abrite les grands équipements tel que l'hôpital, le forage, le CEM et le Lycée. On note un sous-quartier appelé Diaguéré, (peulhs nomades sédentarisés) et un village maure (Diédiouba)
- Oulad Béri : Il s'étale le long de la RN 2 ce qui favorise son développement.

On note à la frontière de ces deux entités un sous-quartier appelé Base (site des réfugiés). D'ailleurs, la commune a prévu un montant de 2.000.000 f (fonds de concours) pour l'alignement de ce sous-quartier.

L'analyse des quartiers fait ressortir un problème de viabilité. L'existence de sous-quartiers relevant d'entités sociologiques liées à la provenance ou la parenté de ses habitants semble constituer un facteur limitant. En effet, ces sous-quartiers constituent des réseaux de solidarité vivant en fonction de leur organisation interne. C'est particulièrement marquant lors de la célébration du Maouloud ou chaque groupe organise sa veillée religieuse. Cette situation explique également les difficultés de choix de délégué de quartier. Ainsi les quartiers de Nianga, Ndioum Diéri et Diédiouba ne disposent pas de délégué de quartier mais seulement d'un représentant désigné par le Maire. Par ailleurs, certaines populations, bien qu'habitant le territoire de la commune se font recenser au niveau de leur communauté rurale d'origine et elles paient la taxe rurale (Diaguéré).

C. Extension des quartiers

L'absence de documents cartographiques ne permet pas de dater avec précision les différentes phases d'extension. En effet le lotissement de la partie sud de la ville d'une contenance de 1292 parcelles réalisée en 1997 par les services de l'urbanisme n'est pas appliqué du fait qu'il ne tient pas suffisamment compte de l'existant. Par conséquent on note une certaine occupation anarchique de l'espace (construction de maisons dans les rues, construction sans permis). Il existe également à Nianga un projet de lotissement.

Tous les quartiers ont des réserves foncières pour leur extension. Il est apparu au cours de ces dernières années que l'essentiel des extensions se font au sud de la route nationale dans les quartiers de Oulad Béri et de Diédiouba.

Cependant, Ndioum Walo constitue du fait, de son enclavement, une spécificité. Sa zone d'extension se trouve au nord et à l'ouest. A l'origine ces zones sont inondées en période de fortes crues par deux rivières qui ceinturent presque le quartier. Cela explique d'ailleurs en partie la concentration de l'habitat dans ce quartier. Ainsi, il serait nécessaire de protéger ce quartier de la montée éventuelle des eaux grâce à une digue de protection. Ce quartier avait bénéficié d'un alignement qui n'a jamais été appliqué à cause de la réticence des populations

2.1.1.3. La voirie communale

La ville de Ndioum ne dispose que d'une seule route revêtue (Route nationale n°2). D'une longueur de 3800 m, elle sépare la ville en deux parties. Il n'existe pas de voirie communale intérieure aménagée du fait du caractère irrégulier de l'habitat, principalement dans les quartiers les plus importants à savoir Ndioum Walo, Ndioum Diéri et Nianga. Les eaux de ruissellement rendent les pistes presque impraticables après l'hivernage (zones inondables). La voirie communale est estimée à 8500 m.

2.1.2. Confort urbain

2.1.2.1. Typologie de l'habitat

Tableau 8: Typologie de l'habitat

Matières	NIANGA		DIEDIOUBA		OULAD BERY		NDIOUM DIERY		NDIOUM WALO		Total	
	Effect	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%
ciment	19	33,3	8	42,1	9	50,0	25	35,7	5	6,9	66	28,0
En banco	36	63,2	10	52,6	9	50,0	44	62,9	64	88,9	163	69,1
En paille	2	3,5	1	5,3	0	0,0	1	1,4	3	4,2	7	3,0
Total Zone	57	100	19	100	18	100	70	100	72	100	236	100

Source : enquête ménages, PIC 2004

Il ressort de ce tableau une prédominance des constructions en banco avec 69% suivi du ciment avec 28%. Le type traditionnel dominant sont les constructions sont en banco particulièrement à Ndioum Walo, Nianga et Ndioum Diéri. Dans les quartiers récents les parcelles sont plus grandes, les rues plus larges et les constructions en dur plus répandues.

La prédominance des constructions en banco particulièrement à Ndioum Walo (90%) a un impact certain sur l'environnement immédiat des quartiers. Ainsi, l'extraction du banco se faisant en bordure du fleuve, cela entraîne une érosion hydrique et l'avancée des eaux vers les habitations. Ce phénomène est particulièrement observé dans les quartiers adossés au Doué.

2.1.2.2. Population et niveau d'équipement

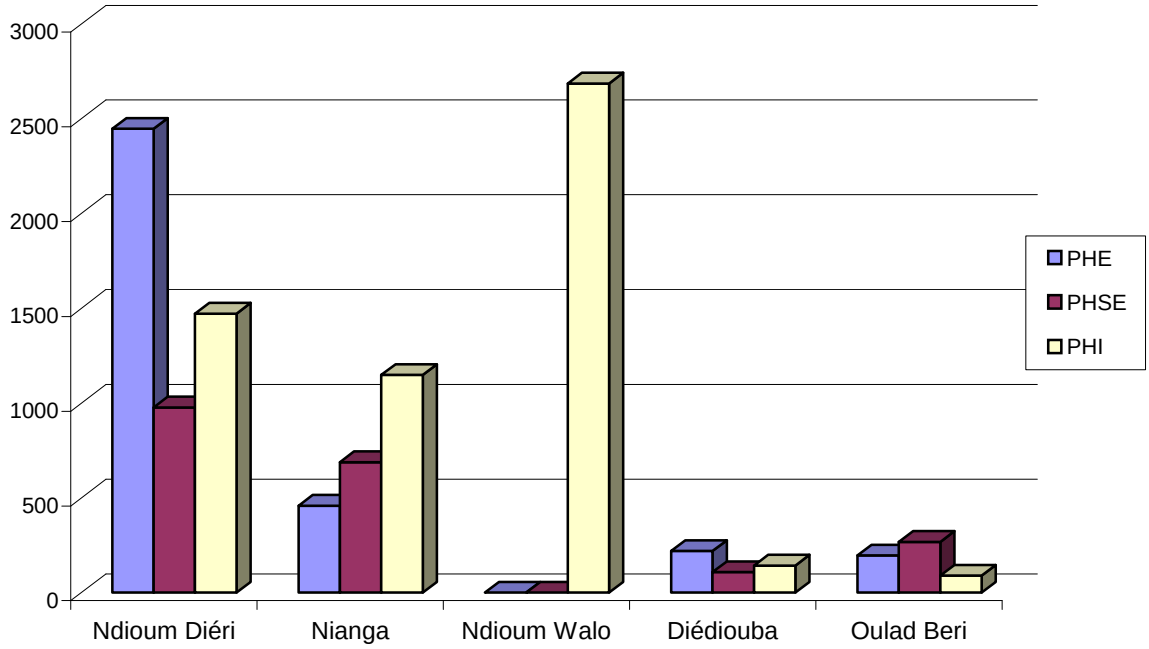
En considérant trois types d'habitat : l'habitat équipé, l'habitat sous équipé, l'habitat irrégulier, la situation se présente comme suit :

Tableau 9 : Population par niveau d'équipement

		Quartiers				
Inventaire / Population	**Total**	**Ndioum Diéri**	**Nianga**	**Ndioum Walo**	**Diédiouba**	**Oulad Béri**
Population Habitat équipé (Existence de réseaux : eaux, électricité, voirie). PHE	3322	2447	459	0	220	196
Population habitat sous équipé (inexistence de réseaux) PHSE	2043	978	689	0	108	268
Population habitat irrégulier (non loti) PHI	5540	1472	1149	2686	143	90
Total population	**10915**	**4897**	**2297**	**2686**	**471**	**554**

Source : Audit urbain

Figure 2 : Population par niveau d'équipement



La population en habitat irrégulier représente plus de 50% des cas. Cela se justifie particulièrement au niveau des quartiers traditionnels (anciens) à savoir Ndioum Walo (100%) Nianga (50%) et Ndioum Diéri (30%).

2.1.2.3. Accès à l'éclairage individuel

La ligne de distribution basse tension est passée de 15 034 ml (mètre linéaire) à 15 734 ml en 2003. Ceci est lié à l'avènement de l'électricité au niveau du stade municipal en cours de réalisation. Ces 700 ml additionnels ont aussi permis l'extension du réseau d'éclairage dans le quartier Oulad Béri notamment.

Tableau 10 : Accès au réseau électrique

Quartier	Unité	Ndioum Diéri	Nianga	Ndioum Walo	Diédiouba	Oulad Béri	Total
Branchements électriques (ménages et activités)	Nombre	24	140	31	20	21	236
Lignes distribution BT	ml	5787	4151	738	767	4292	15735

Source : audit urbain

Tableau 11 : Source d'énergie pour éclairage

	NIANGA		DIEDIOUBA		OULAD BERI		NDIOUM DIERI		NDIOUM WALO		Total	
	Effect	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%
SENELEC	34	59,6	5	26,3	12	66,7	44	62,0	26	36,6	121	51,3
Lampe tempête	23	40,4	13	68,4	6	33,3	27	38,0	45	63,4	114	48,3
Bougies	0	0,0	1	5,3	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1	0,4
Total	57	100	19	100	18	100	71	100	71	100	236	100

Source : enquête ménage, PIC 2004

Il apparaît ainsi que 51,3% de la population use de l'électricité (SENELEC). C'est seulement à Diédiouba (zone d'extension) et à Ndioum Walo (défaut d'aménagement urbain) que les taux sont encore respectivement de 26,3% et 36,6%.

La ville de Ndioum n'est pas bien éclairée. De type standard, l'éclairage public ne fonctionne pas normalement, probablement à cause des déficiences techniques. Plus de 80% des ampoules ne fonctionnent pas. Cette situation crée des poches d'insécurité à savoir :

- la route menant vers l'hôpital
- la route menant vers l'hôtel
- la bordure du fleuve
- l'axe station Total – COGEI.

Cette situation d'obscurité est aujourd'hui l'une des principales préoccupations de la municipalité qui a prévu d'engager sur fonds de concours pour améliorer le problème d'éclairage public.

2.1.3. Dynamique urbaine : la ville dans son hinterland

Le schéma régional d'aménagement du territoire prévoit la revitalisation des espaces ruraux et l'amélioration des équipements et services nécessaires. De part sa position de contact entre la zone du Walo au nord et la zone du Diéri au sud, la route est devenue un carrefour et un important point de polarisation.

Ndioum, de part sa position centrale, polarise dans le département de Podor l'ensemble de l'arrondissement de Gamadji Saré, la zone de Aéré Lao au sud-est et Thillé Boubacar au nord-ouest.

La présence de l'hôpital a fortement accru son influence sur tout le département, et sur une partie de celui de Matam et Linguère. Par ailleurs, la présence d'équipements tel que le marché permanent, le bureau de poste, le Programme Intégré de Podor, les stations d'essence ont renforcé ses fonctions de pôle d'attraction.

Les villages de l'arrondissement de Gamadji Saré qui constitue la zone d'influence directe de Ndioum entretiennent des relations administratives, commerciales et éducatives (Lycée) avec la ville.

Les relations économiques avec son hinterland sont encore faibles et concernent principalement le commerce des produits agricoles et manufacturés et certains services.

La commune de Ndioum dépend du département et du chef lieu de région ; pour l'administration (finance, justice, éducation, domaine) et l'économie (approvisionnement en pièces détachées surtout pour l artisanat, produit agricoles)

2.2. Assainissement - Environnement

2.2.1. Gestion de l'environnement

La Commune disposait d'une forêt classée entre Nianga et Béndiolol. Actuellement déclassée, cette forêt est devenue un domaine protégé.

Le sous-quartier Diamel (sis Ndioum Diéri) bénéficie du projet biodiversité dans la forêt classée de Diara. Même si cette forêt se trouve hors du périmètre communal, elle est exploitée par les populations.

Le service des Eaux et Forêts en relation avec la commune a entrepris en 2002 un programme de reboisement (prosopis) à Diédiouba pour renforcer le bois communal. Ce programme n'a pas connu de réussite à cause d'un manque de suivi régulier. En outre le reboisement aux abords de la RN2 avait été entrepris mais a connu un échec également.

La commune ne dispose pas d'espaces verts aménagés. Cependant la bordure du fleuve est très fournie en ressources végétales. On note également la présence de deux vergers.

2.2.2. Evacuation des eaux de pluie

Sur le plan de l'assainissement la ville de Ndioum se caractérise par une inexistence de réseau d'assainissement.

Pour les eaux pluviales, le ruissellement et l'existence de points bas entraînent des nuisances aussi bien sur l'habitat que sur le cadre de vie.

Tableau 12 : Surface habitat mal drainé

	Unité	Ndioum Diéri	Nianga	Ndioum Walo	Diédiouba	Oulad Béri	Total
Surface habitat mal drainé	ml	3,5	3,63	0,02	0	0,45	8

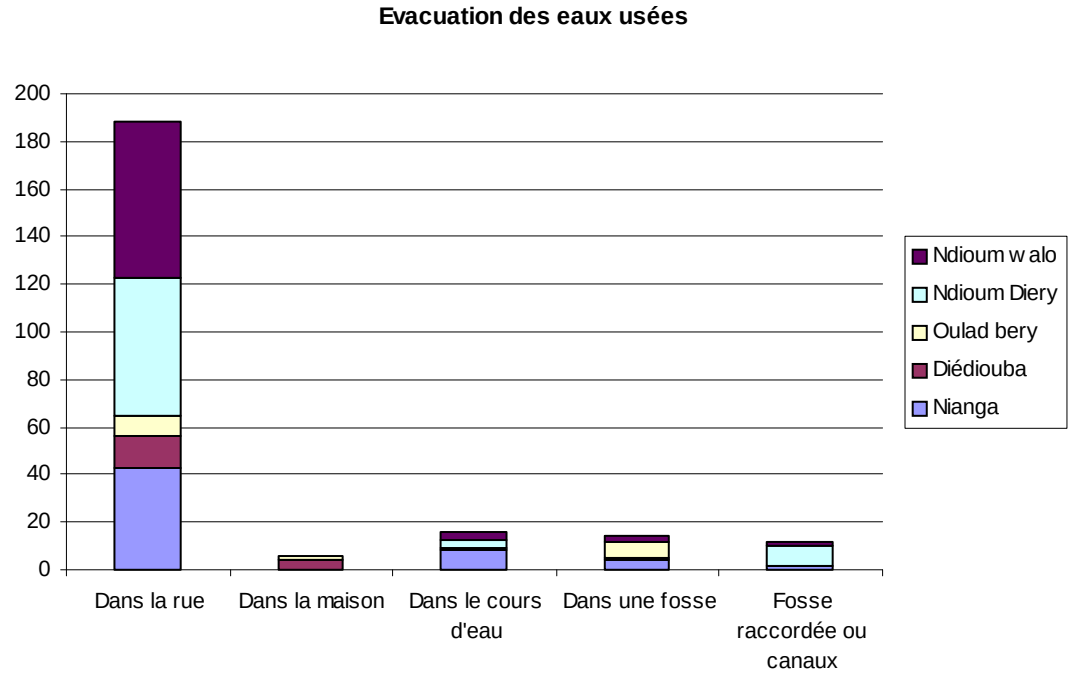
Source : Audit urbain

2.2.3. Evacuation des eaux usées

Tableau 13 : Mode d'évacuation des eaux usées

	Nianga		**Diédiouba**		**Oulad béri**		**Ndioum Dieri**		**Ndioum Walo**		**Total**	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Dans la maison	0	0,0	4	21,1	2	11,1	0	0,0	0	0,0	6	2,5
Dans la rue	43	75,4	13	68,4	9	50,0	58	82,9	65	90,3	188	79,7
Dans le cours d'eau	8	14,0	1	5,3	0	0,0	4	5,7	3	4,2	16	6,8
Dans une fosse	4	7,0	1	5,3	7	38,9	0	0,0	2	2,8	14	5,9
Fosse raccordée ou canaux	2	3,5	0	0,0	0	0,0	8	11,4	2	2,8	12	5,1
Total	57	100	19	100	18	100	70	100	72	100	236	100

Source : enquête ménage, PIC 2004



On remarque que 80% des personnes enquêtées évacuent leurs eaux usées dans la rue, particulièrement dans les quartiers anciens et moins urbanisés : Nianga 75%, Ndioum Diéri 80% et Ndioum Walo 90%.

Concernant les latrines, 27% des ménages en disposent. Cependant 49% utilisent simplement un trou. Les latrines disposant de fosses sceptiques demeurent relativement faibles avec 24%. De l'avis des techniciens, les latrines traditionnelles ou améliorées ne répondent pas aux normes d'hygiène en vigueur et peuvent constituer un foyer de développement des moustiques et maladies infectieuses.

Tableau 14 : Situation des latrines

	NIANGA		DIEDIOUBA		OULAD BERI		NDIOUM DIERI		NDIOUM WALO		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
inexistant	10	17,5	7	36,8	1	5,6	44	62,9	1	1,4	63	26,7
Trou	33	57,9	3	15,8	3	16,7	10	14,3	67	93,1	116	49,2
Avec Fosse	14	24,6	9	47,4	14	77,8	15	21,4	4	5,6	56	23,7
Raccordé	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1	1,4	0	0,0	1	0,4

Source : enquête ménage, PIC 2004

2.2.4. Gestion des ordures ménagères

Pour le ramassage des ordures ménagères, la commune a connu une certaine évolution. Au départ, le ramassage des ordures ménagères à Ndioum se résumait à des actions d'investissement humain organisées par les jeunes en période de vacances scolaires.

Ensuite, avec l'adhésion au projet PAM/SEN- AGETIP de la commune, un embryon de système de gestion des ordures ménagères est mis en place avec le recrutement de 20 volontaires et l'acquisition d'un lot de matériel pour le nettoiement de certains grands axes.

Ces activités ont connu un échec. En réponse, la commune a essayé de mettre en place un autre système de gestion en acquerrant un tracteur pour l'évacuation vers une décharge

dans un site non aménagé en attendant la fonctionnalité de la décharge aménagée dans le quartier de Oulad Beri.

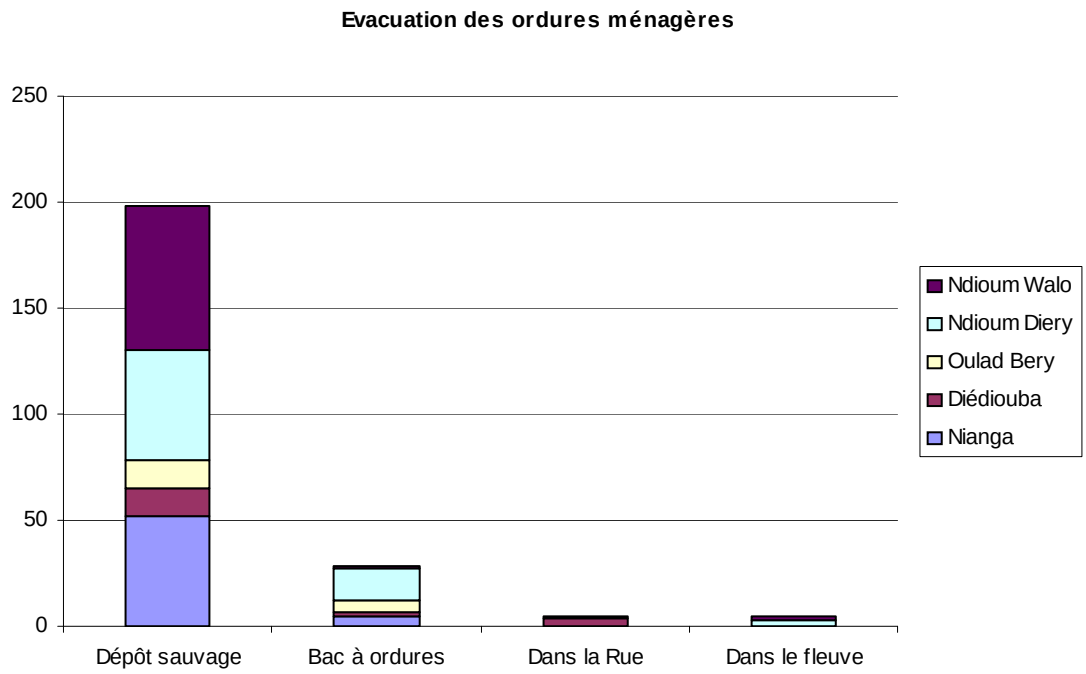


Situation des ordures à Ndioum : Photo 1 S. Lawbé 2005

Tableau 15 : Evacuation des ordures ménagères

	Nianga		Diédiouba		Oulad Bery		Ndioum Diery		Ndioum Walo		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Dans la Rue	0	0,0	4	21,1	0	0,0	0	0,0	1	1,4	5	2,1
Dans le fleuve	0	0,0	0	0,0	0	0,0	3	4,3	2	2,8	5	2,1
Dépôt sauvage	52	91,2	13	68,4	13	72,2	52	74,3	68	94,4	198	83,9
Bac à ordures	5	8,8	2	10,5	5	27,8	15	21,4	1	1,4	28	11,9
Total	57	100	19	100	18	100	70	100	72	100	236	100

Source : enquête ménages, PIC 2004



84% des ménages déversent les ordures au niveau d'un dépôt sauvage. Ce fait pourrait se justifier par :

- la fréquence irrégulière de rotation du tracteur ;
- l'inaccessibilité de certains quartiers (zones non urbanisées) ;
- la capacité faible du tracteur par rapport au volume d'ordures produites
- manque de sensibilisation et de sanction face aux comportements des populations

Par ailleurs le niveau de satisfaction par rapport aux collectes est faible.

Tableau 16 : Niveau de satisfaction de la Gestion des OM

	NIANGA		DIEDIOUBA		OULAD BERY		NDIOUM DIERY		NDIOUM WALO		Total	
	Effect	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%
Pas du tout satisfait	30	52,7	16	84,2	8	44,4	54	78,2	67	93	175	74,5
Passablement satisfait	20	35,1	2	10,5	3	16,7	5	7,2	2	2,8	32	13,6
Satisfait	7	12,3	1	5,3	7	38,9	10	14,5	3	4,2	28	11,9
Total Zone	**57**	**100**	**19**	**100**	**18**	**100**	**69**	**100**	**72**	**100**	**235**	**100**

Source : enquête ménage, PIC 2004

Au moins 74% des ménages ne sont pas satisfaits du système de collecte des ordures ménagères malgré les efforts entrepris par les autorités communales. En plus des contraintes identifiées plus haut, l'absence d'implication et de participation réelle des bénéficiaires au niveau de la gestion des ordures, constitue également un handicap majeur dans la prise en charge de cette activité.

2.2.5. Gestion des déchets biomédicaux

Le cas de l'hôpital constitue un problème de santé majeur. Pour l'évacuation des eaux usées et des déchets biomédicaux, cette structure déverse ses produits dans une fosse (naturelle) non couverte et dans un dépotoir sauvage. Cette fosse constitue le nid de provenance de tous les moustiques et mouches qui envahissent les habitations jours et nuits. En outre, les animaux domestiques (moutons, chèvres, etc.) utilisent ces eaux usées pour s'abreuver. C'est également un domaine de jeux des enfants qui récupèrent quelques produits des déchets biomédicaux (seringues par exemple). Par conséquent, au vu de la situation sanitaire (paludisme, présence du SIDA) cette fosse constitue une source réelle de préoccupations.

Bilan diagnostic de l'axe aménagement urbain – environnement et assainissement

Domaine	Atouts	Contraintes	Causes	Conséquences
Périmètre communal	- Existence de décret présidentiel - Lois sur le domaine national	- Non respect des limites communales - Etroitesse du périmètre communal	- Droit de hache - Droit de Feu - Droit de sabots	- Conflits entre les populations locales et celles de la CR de Gamadji Saré
Découpage des quartiers	- Existence de la RN 2 qui traverse la ville d'Est en Ouest - Existence de vastes zones facilement urbanisables	- Enclavement du quartier de Ndioum Walo - Existence de quartiers non lotis (Ndioum Diéri, Ndioum Walo et une partie de Nianga) - Traversée difficile du fleuve	- Le Doué divise la ville en deux parties - Absence de lotissement - Absence de cadre urbanisé	- Existence de poches inondables (moustiques) - Difficulté de mobilité des personnes - Absence de réseau d'adduction - Absence d'infrastructures adéquates
Voirie communale	- Existence d'une route revêtue (Route Nationale n° 2, 3800 m	- Absence de voirie communale bitumée - Pistes peu praticables pendant et après hivernage	- Caractère irrégulier de l'habitat	- Difficulté de mobilité urbaine - Difficultés du transport inter urbain - Difficulté d'évacuation des malades dans certaines localités
Eclairage public	- existence d'un réseau non fonctionnel d'éclairage public, défectueux - existence de fonds d'appui à l'éclairage public	- Insuffisance de l'éclairage public - Les quartiers de Ndioum Walo et de Diédiouba sont très mal éclairés de même que Diamel et une partie de Nianga	- Plus de 80 % des ampoules ne fonctionne pas - Ampoules de mauvaises qualités, détérioration rapide	- Ville sombre - Existence de poches d'insécurité
Patrimoine communal	- existence de patrimoine bâti	- insuffisance d'infrastructures sociales de base - Etat vétuste de l'abattoir - Etat vétuste de la salle des fêtes - Etat vétuste du terrain de sports	- Insuffisance des investissements - Insuffisance des moyens financiers pour l'entretien	- Non satisfaction des populations en matière d'infrastructures et d'équipements - Pertes de recettes fiscales

Domaine	Atouts	Contraintes	Causes	Conséquences
Confort urbain	- Existence d'un réseau d'adduction d'eau potable - Existence d'un réseau de distribution du courant électrique	- Prédominance de la construction en banco - Construction en paille - Existence de zones non desservies par le réseau : ouest de Diédiouba, Béndiolol, Diamel - Utilisation de l'eau du fleuve par une certaine frange de la population - Réseau faiblement couvert à Diédiouba et à Ndioum Walo	- Insuffisance des moyens - Pesanteurs culturelles - Caractère irrégulier des quartiers - Manque de moyens financiers - Défaut d'aménagement urbain	- Caractère rural de la commune - Erosion hydrique - Avancée des eaux vers les habitations - Accès difficile à l'eau potable - Maladies diarrhéiques - Absence de confort urbain
Dynamique urbaine	- Existence du fleuve Sénégal et son défluent le Doué - Existences de vastes cuvettes aménageables - Intervention de nombreuses structures d'appui au développement - Bonne dynamique organisationnelle - Existence d'un hôpital régional	- Faible pluviométrie - Sous peuplement de la zone du Diéri - Forte émigration	- Dégradation de l'environnement - Avancée du désert - Rareté des pluies - Chômage	- Faiblesse des rendements - Transhumance - Diminution de la main d'œuvre

Domaine	Atouts	Contraintes	Causes	Conséquences
Gestion de l'environnement	- existence d'une forêt classée (actuellement déclassée) - intervention projet biodiversité - existence de ressources végétales diversifiées - conservation des forêts de Ndioum Walo et de Ndioum Diéri	- dégradation de la forêt cassée - mauvaise gestion des ressources naturelles - insuffisance des campagnes de sensibilisation - stationnement anarchique des camions frigorifiques	- Absence de gestion de la forêt classée - Effets néfastes des actions anthropiques - coupe abusive de bois - feux de brousse - insuffisance des actions de reboisement - absence de place de stationnement	- déclassement de la forêt - dégradation avancée des ressources naturelles - érosion éolienne - nuisances, espaces pollués, odeurs nauséabondes
Evacuation des eaux usées et des eaux de pluies		Absence de réseau d'assainissement	- Insuffisance des moyens	- ruissellement des eaux vers les points bas - eaux stagnantes - nuisances urbaines - prolifération des moustiques - pollution de la nappe
Gestion des ordures ménagères	- existence d'une régie municipale - existence de comités de salubrités - démarrage d'un projet de gestion des ordures ménagères (depuis juin 2004) - présence d'une sous brigade des services d'hygiène	- mauvaise gestion des ordures ménagères - absence d'une décharge publique aménagée	- faible rotation du tracteur - quartiers irréguliers, difficiles d'accès	- prolifération des dépôts sauvages (6) - les sachets plastiques donnent une image désagréable à la ville - Pollution des eaux du fleuve
Gestion des déchets biomédicaux		- mauvaise gestion des déchets biomédicaux	- non aménagement d'un équipement sanitaire adéquat pour la collecte, l'évacuation et le traitement des déchets biomédicaux	- déchets biomédicaux déversés dans une fosse non couverte et dans un dépotoir sauvage lieux de prolifération des mouches et moustiques - effets néfastes sur l'hygiène et la santé des populations en particulier celle des enfants

3. SERVICES SOCIAUX DE BASE

3.1 Accès à l'eau potable

En ce qui concerne l'adduction d'eau potable, les besoins de la commune sont quasi couverts même s'il existe des poches encore non desservies (à l'Ouest de Diédiouba, Béndiolol, Diamel). Ayant bénéficié d'un appui de la SONES pour l'extension et la réhabilitation du réseau d'eau potable (réhabilitation de 4 bornes fontaines et mise en place de 6 bornes), le réseau communal s'est étendu à Ndioum Walo. Le Tableau suivant permet d'illustrer la situation actuelle:



Le forage de Ndioum, Photo 2 S.Lawbé 2005

Tableau 17 : Accès à l'eau potable par quartier

Quartier	Nombre	Ndioum Diéri	Nianga	Ndioum Walo	Diédiouba	Oulad Béri	Total
Borne fontaine fonctionnelle	Nombre	4	2	3	4	5	18
Branchement d'eau	Nombre	160	125	9	25	12	330
Canalisation d'eau	Ml	15356	12140	1000	9460	15690	53646
Réservoir d'eau (forage)	m^3				250		250

Source : Enquête commission, PIC 2004

Malgré l'existence d'un réseau, certaines populations continuent d'utiliser l'eau du fleuve pour la boisson et les besoins domestiques dont les conséquences sur le plan sanitaire restent visibles (maladies diarrhéiques, bilharziose, etc.)

3.2. Accès au téléphone

La commune de Ndioum semble relativement bien fournie en service de communication. Pour le téléphone fixe, le nombre d'abonnés est estimé à 170 avec un potentiel de lignes disponible à hauteur de 1000. Le tableau suivant nous renseigne sur l'état des lieux.

Tableau 18 : Abonnement au téléphone

	Nianga		Diédiouba		Oulad Berry		Ndioum Diery		Ndioum Walo		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Oui	19	33,9	6	35,3	5	27,8	21	29,6	4	5,7	55	23,7
Non pas desservie	4	7,1	6	35,3	2	11,1	12	16,9	6	8,6	30	12,9
Non pas de moyen	33	58,9	5	29,4	11	61,1	38	53,5	60	85,7	147	63,4
Total	**56**	**100**	**17**	**100**	**18**	**100**	**71**	**100**	**70**	**100**	**232**	**100**

Source : enquête ménage, PIC 2004

Il ressort du tableau un niveau d'abonnement de 24%. Ce niveau d'abonnement relativement faible découle de la capacité financière limitée des ménages (63% estiment qu'ils n'ont pas le moyen pour payer le téléphone). Le quartier de Diédiouba connaît un taux important d'abonnement car constituant l'une des zones d'extension de la commune avec la construction de nouvelles habitations.

Ndioum dispose aussi de 21 télécentres répartis dans les différents quartiers.

Pour le portable, le réseau est disponible en permanence et vient combler en partie le faible niveau d'abonnement au téléphone fixe.

3.3. Santé

La commune de Ndioum dispose :

- d'un hôpital régional situé dans le quartier de Diédiouba,
- d'un poste de santé dans le quartier de Ndioum Diéri et,
- d'une case de santé se trouvant dans le village des réfugiés.

L'hôpital régional compte 120 lits d'hospitalisation et une maternité de 30 lits. Il est en bon état et polarise pratiquement tout le département de Podor, la région de Matam et une partie de la Mauritanie.

Le poste de santé de Ndioum joue un rôle important dans la zone du fait qu'il est antérieur à l'hôpital. Les populations se sont habituées au personnel de telle sorte qu'elles préfèrent toujours s'y faire consulter. Cela est également lié au coût relativement élevé des prestations de l'hôpital. Polarisant une bonne partie de l'arrondissement de Gamadji Saré, il accueille en général plus de 2000 patients par mois.

La case de santé mise en place par le HCR polarise également une bonne partie de la zone sylvopastorale, elle dispose d'un infirmier et d'une matrone.

L'analyse du secteur de la santé fait ressortir un certain nombre de contraintes. Le poste de santé est devenu trop petit par rapport au volume des prestations. C'est ainsi qu'on note l'existence de deux tentes (où sont traités certains patients). La norme OMS par rapport à l'accessibilité aux soins de santé en fonction de la démographie et du nombre des ressources humaines disponibles est largement dépassée selon les techniciens médicaux (infirmier chef de poste). Le poste de santé ne dispose pas d'une véritable maternité avec toutes les normes requises. Des projets récemment réalisés à savoir l'équipement du poste de santé en 2003 par l'ADM à hauteur de 2.550.000F et la construction du bureau de

l'infirmier chef de poste par la commune la même année ont sensiblement accru la qualité du service.

Au niveau de la gestion du poste, la contrainte identifiée relève de l'absence d'un comité de santé fonctionnel en raison de divergences entre l'infirmier et le président du comité ; la gestion est aujourd'hui confiée à un comité provisoire mis en place par le préfet.

Le quartier enclavé de Ndioum Walo reste confronté à des problèmes d'évacuation des malades vers le poste de santé surtout durant la nuit.



L'hôpital de Ndioum, Photo 3 ; S ; Lawbé 2005

Pour le cas de l'hôpital, le problème majeur demeure la gestion des déchets biomédicaux déversés sur dans une fosse non protégée.

Les motifs de consultation au niveau des structures de santé concernent principalement le paludisme avec un taux de 40% des visites.

L'existence d'un cours d'eau (le Doué), la fosse constituant le déversoir des eaux usées de l'hôpital, et la non conformité des latrines aux normes d'hygiène sont autant de facteurs qui favorisent la prolifération des moustiques et les maladies infectieuses.

Un autre problème de santé majeur demeure le SIDA présent dans la zone (existence de cas suivis à l'hôpital) mais difficilement appréciable en raison du déficit de statistiques fiables et de tabous socioculturels liés à cette maladie.

Tableau 19 : Fréquence des maladies dans les 30 derniers jours précédant l'enquête.

Maladie	Fréquence	% sur la population	% sur les malades
Paludisme	92	3,66	68,69
Maux de ventre	9	0,36	6,72
Hypertension	9	0,36	6,72
Rhumatisme	5	0,20	3,73
Maux de dents	4	0,16	2,9
Ulcères, gastrites	3	0,12	2,3
Dysenterie	2	0,08	1,49
Maux de tête	2	0,08	1,49
Blessures et plaies	2	0,08	1,49
Asthme	2	0,08	1,49
infection pulmonaire	2	0,08	1,49
Diabète	2	0,08	1,49
Total Malade	134	5,32	100,00

Source : enquête ménage, PIC 2004

La majeure partie de la population souffre le plus souvent du paludisme. Les conditions nécessaires et suffisantes pour la prolifération des moustiques, principaux vecteurs de transmission de la maladie, sont réunies au niveau de la commune (le fleuve Doué, existence de zones inondables, fosses non couvertes…)

Tableau 20 : Tableau de bord des infrastructures sanitaires

Infrastructures sanitaires	**Capacité**	**Ressources humaines**	**Ressources financières**	**Maladies fréquentes**	Taux
Poste de santé	2000 patients/mois	1 ICP 1 maternité 6 ASC	(Recettes des médicaments) l'Etat – Tickets – la commune – les Partenaires au développement	IST,SIDA, Paludisme Infections pulmonaires Affections dermiques Affections digestives Malnutrition Autres causes.	40% 18% 12% 9% 9% 12%
Hôpital	120 lits d'hospitalisation Zone desserte : département de Podor, Région de Matam et une partie de la Mauritanie.	2 médecins Généralistes 1 Chirurgien, 1 Pédiatre 1 Maîtresse sage femme 5 infirmiers 5 Aides infirmiers 1 Technicien Ondoto 2 Anesthésistes 2 Laborantins 1 Technicien en radio 1Technicien en maintenance 1 Agent d'hygiène 13 Aides soignants	Conseil Régional, Etat	Idem.	Idem.
Case de santé	Desservir la moitié de la zone sylvo-pastorale	1 infirmier 1 matrone	Recettes tickets et médicaments Partenaires au développement Participation Patients	Idem.	Idem.
Local pour guérisseur traditionnel	Pour mémoire	12 dont trois femmes	Participation des patients	Idem.	

Source : rapport commission, PIC 2004

3.4. Action sociale

L'action sociale dans la commune de Ndioum concerne principalement les indigents et les personnes handicapées. A travers le fonds de dotation, l'Etat a mis en place des subventions pour le secours des indigents au niveau du CPRS de Podor. Ces fonds, destinés aux personnes démunies qui sont au nombre de 444 ont évolués sensiblement entre 2002 et 2004 passant respectivement de 401 332 FCFA à 1 311 841 FCFA.

En comparant le nombre de cas par rapport a la subvention, le montant attribué a chaque bénéficiaire demeure relativement insignifiant .La commune fait également des efforts en mettant en place des fonds durant le mois de ramadan variant entre 300 000 et 500 000 CFA pour les personnes démunies.

Les personnes handicapées ont bénéficié d'un projet de centre de couture financé par le PLSR. La commune en relation avec les autorités administratives a mis un local à la disposition des handicapés.
Le Centre de Couture de Ndioum financé et ouvert en 2001 visait à prendre en charge la formation professionnelle des jeunes handicapés de Ndioum. Ce centre rencontre cependant des problèmes importants par manque de moyens de fonctionnement.

Des missions d'appareillage sont souvent organisées par le Partenariat en collaboration avec l'hôpital de Saint-Louis en faveur des handicapés moteurs.

3.5. Education

3.5.1. Education formelle

3.5.1.1.1. Préscolaire

Pour le préscolaire, la contrainte majeure demeure la faiblesse des équipements et le cadre peu adéquat ; l'école maternelle étant logée à la maison des jeunes. Les effectifs au nombre de 73 demeurent très faibles par rapport au potentiel (population de 0 à 5 ans estimée à 14% selon l'enquête ménage). En outre, le niveau de pauvreté ne favorise pas la prise en charge des enfants en âge de fréquenter le préscolaire (payement de mensuel 1500 F, fournitures, habillement, ...).

Tableau 21 : Tableau de bord de l'école maternelle

Personnel	Infrastructures	Quartiers polarisés	Equipements
02 enseignants 02 femmes de services	1 seule salle non adaptée à l'éducation 1 bureau 1 bloc sanitaire de 02 box	Nianga – Sinthiane – Oulad – Béri-Diédiouba Ndioum Diéri – Diamel.	04 tables collectives 10 tables individuelles 40 chaises dont 07 en ME, 02 chaises en GM, 2 étagères 1 table de bureau BE.

Source : Enquête école maternelle, PIC 2004

3.5.1.1.2. Elémentaire

Le nombre de classes dans l'élémentaire et le préscolaire s'élève à 48. Les effectifs s'élèvent à 2422 soit en moyenne 50 élèves par classe. On note une prédominance des filles (55 %) au niveau de l'ensemble du secteur. L'évolution des effectifs est assez rapide. En prenant comme base l'année 2000 (1338 élèves) on note avec une progression en 2004 de 75% (2347), qui est due à la création d'une école et à l'augmentation du nombre d'inscription des enfants à l'école.

L'ensemble des quartiers à l'exception de Diédiouba dispose d'au moins une école primaire.

Tableau 22 : Identification des écoles

Nom de l'Ecole	Adresse	Date de création	Nombre de classes	Garçons	Filles	Total
Ndioum 1	Ndioum Diéri	1900	12	343	409	752
Ndioum II	Nianga Ndioum	1992	12	238	292	530
Ndioum III (ex.réfugiés)	Oulad Béri	1998	12	278	326	604
Ndioum IV	Oulad Béri	2003	02	43	47	90
Ndioum Walo	Ndioum Walo	1995	07	168	205	373
Ecole maternelle Préscolaire	Nianga Ndioum	2000	03	28	45	73
Totaux	-	-	48	1098	1324	2422

Source : rapport commission, PIC 2004

Tableau 23 : Tableau de bord des écoles primaires

Nom de l'Ecole	Etat des Locaux	Origines des Elèves	Etat des mobiliers et immobiliers
Ecole de Ndioum I	12 salles 1 magasin 1 bureau 4 blocs sanitaires 4 blocs en cours	* Ndiolofène * Diamel * Darou Salam * Sinthiane * Halwar * Ndioum Walo * Oulad Béri * Dieri * Halwar Walo	- mobilier et immobiliers vétustes et en mauvais état.
Ecole de Ndioum II	11 salles 1 bureau – 1 magasin 02 blocs sanitaires	*Nianga * Diaguéré * Sinthiane *Bindiélol * Diédiouba	12 bureaux + 10 chaises 246 tables bancs
Ecole de Ndioum III	08 salles et 04 provisoires 1 bloc sanitaire	Oulad Béri – Diaguré camp des réfugiés ; Ndioum Diéri- Nianga – Ndioum Walo	240 tables bancs – 05 chaises – 06 armoires – 06 bureaux
Ecole de Ndioum IV	02 salles	+ Oulad Berry	56 tables bancs – 2 bureaux – 02 chaises
Ndioum Walo	07 salles – 02 blocs sanitaires	Ndioum walo – Halwar – Ngayaye – Taïlana	85 tables dont 45 en BE et 40 en ME. 02 bureaux en BE et 02 chaises en BE

Source : rapport commission, PIC 2004

Si l'on considère une population scolarisable de 2541 personnes (20% de la population) le taux brut de scolarisation avoisine les 60%. Ce taux demeure en deçà du niveau régional avec 88,3%.

Le niveau de réussite scolaire demeure relativement satisfaisant, le tableau suivant permet de l'illustrer.

Tableau 24: Taux de réussite scolaire

Année Ecole	2001/2002		2002/2003		2003/2004	
	CFEE	Entrée 6eme	CFEE	Entrée 6eme	CFEE	Entrée 6eme
Ndioum I	85,07%	68,60%	73,31%	62,35%	86,41%	
Ndioum II	51,72%	36,76%		39,70%	84,12%	
Ndioum III	50%	27,27%		54,90%	93,33%	
Ndioum Walo	17,24%	13,51%	-	-	96%	
Ndioum IV	-	-	-	-	-	-

Source : Enquête école, PIC 2004

A part l'année scolaire 2001 (40,21%), toutes les autres années on a enregistré un résultat supérieur au moins à 60% en entrée en 6ème. La tendance générale du niveau de réussite scolaire connaît une progression en dents de scie.

L'Etat s'est fixé comme objectif en 2010 un taux de réussite à l'entrée en 6ème de 50% (au moins 50% des élèves du primaire feront la 6ème). Il apparaît donc que cet objectif est largement dépassé dans la commune. Le taux d'abandon très faible (environ 0,87%).

Le secteur éducatif connaît un certain nombre d'investissements réalisés ou en cours ces dernières années :

- construction partielle du mur de clôture de l'Ecole I à Ndioum Diéri par la commune pour un montant de 1.000.000 F ;

- réhabilitation de 3 salles de classes pour un montant de 350.000 F par la commune en 2003 ;

- prise en charge partielle dans la construction d'une classe par l'APE à l'Ecole III pour un montant de 300.000 F en 2003 (commune).

3.5.1.1.3. Moyen et Secondaire général

Le collège érigé en lycée en 2003 polarise l'ensemble des villages de l'arrondissement de Gamadji Saré et même certains villages de l'Ile à Morphil. Il dispose de 14 salles de classes pour un effectif de 675 élèves. Le taux de réussite au B.F.E.M se situait entre 50% et 60% contrairement aux résultats faibles de cette année (41,18%). Le collège a des partenaires en France avec notamment les Infirmiers du Nord et l'école générale de Saleise sur Sanne qui ont eu à offrir 3 ordinateurs et 3 imprimantes.

Tableau 25 : Tableau de bord du lycée

Infrastructures	Effet polarisant	Etat
10 classes – 1 bloc sanitaire de 08 box et 1 bloc de 04 box – 1 bloc administratif provisoire de 2 salles, 1 bloc administratif en construction plus fonctionnel mais reste à achever ;	Polarise les élèves venants des écoles élémentaires de l'axe Gamadji Saré- Dodel	Acceptable

Source : Enquête école, PIC 2004



Le lycée de Ndioum, Photo 4 ; S. Lawbé 2005

Tableau 26 : Niveau d'instruction pour les personnes ayant plus de 7 ans

	NIANGA		DIEDIOUBA		OULAD BERI		NDIOUM DIERI		NDIOUM WALO		Total	
	Effect	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%
Aucun	10	2,7	0	0	6	5,3	4	0,8	7	2,3	27	2,0
Élémentaire	214	58,2	42	53,8	75	65,8	261	50,4	187	61,5	779	56,4
Moyen	53	14,4	24	30,8	21	18,4	38	7,3	72	23,7	208	15,1
Secondaire	38	10,3	8	10,3	10	8,8	40	7,7	26	8,6	122	8,8
Supérieur	10	2,7	1	1,3	2	1,8	7	1,4	8	2,6	28	2,0
Indéterminé	43	11,7	3	3,8	0	0,0	168	32,4	4	1,3	218	15,8
Total	368	100	78	100	114	100	518	100	304	100	1382	100

Source : enquête ménage, PIC 2004

Tableau 22 : Langue d'alphabétisation

	NIANGA		DIEDIOUBA		OULAD BERI		NDIOUM DIERI		NDIOUM WALO		Total	
	Effect	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%
aucune	125	24,0	65	44,22	48	26,7	153	24,9	133	23,5	524	25,8
Français	309	59,4	65	44,2	106	58,9	342	55,6	294	51,9	1116	55,0
Arabe	4	0,8	4	2,7	2	1,1	6	1,0	10	1,8	26	1,3
LN	21	4,0	4	2,7	5	2,8	13	2,1	24	4,2	67	3,3
Coran	60	11,5	8	5,4	19	10,6	52	8,5	102	18,0	241	11,9
Autres	1	0,2	1	0,7	0	0,0	49	8,0	3	0,5	54	2,7
Total	520	100	147	100	180	100,0	615	100	566	100	2028	100

Source : enquête ménage, PIC 2004

3.5.1.1.4. Enseignement technique et formation professionnelle

La commune dispose de 4 centres de formation professionnelle:

- l'atelier mécanique du PIP
- la bibliothèque de l'église
- le centre de l'église
- le centre de l'Association Nationale des Handicapés Moteurs de Ndioum

Tableau 28 : Les centres de formation professionnelle

Nom du Centre	Localisation	Date de création	Répartition par sexe		Total
			Garçons	Filles	
Atelier Mécanique	Nianga	1993	09	-	09
Centre de l'église : Enseignement technique ménager	Sinthiane	1997	-	22	22
Association Nationale des Handicapés moteurs de Ndioum (ANHMS) : couture, tricot, broderie et teinture.	Nianga	2001	-	20	20

Source : rapport commission, PIC 2004

L'atelier mécanique du PIP créé en 1993 a pour mission la formation en perfectionnement et en maintenance. La mécanique moteur et la construction métallique sont proposées en

formation initiale sur une durée de 2 ans et sanctionnée par un certificat de fin d'apprentissage. Le personnel est composé uniquement d'un chef d'atelier qui dépend du Programme Intégré de Podor.

Tableau 29: Effectif de l'atelier mécanique

Sections	Effectif	Total
Mécanique (moteur)	09	09
Constructions métalliques		

Source : rapport commission, PIC 2004

Les effectifs sont faibles par rapport à la demande locale. Cette faiblesse des effectifs reste liée à la faible capacité de réception du centre.

Tableau 30 : Evolution des effectifs de 2002 à 2004

Années	Effectifs
2001/2002	20
2002/2003	12
2003/2004	09

Source : rapport commission, PIC 2004

L'évolution des effectifs connaît une nette régression passant de 20 en 2001 à 9 en 2004. La baisse du niveau de financement du PIP en est la cause principale. Par conséquent, la qualité des prestations en souffre.

Pour le centre des handicapés, l'approvisionnement en fournitures est la contrainte essentielle.

Globalement, la formation professionnelle a eu un impact certain sur le développement de l'artisanat local. Beaucoup de jeunes formés ont réussi à s'intégrer dans le secteur économique.

Tableau 31 : Situation du centre des handicapés

Ressources humaines	Matériels équipements disponibles	Situation financière	Besoins en équipements
02 Superviseurs 02 Moniteurs 01 Gardien	05 Machines ordinateurs 03 machines électriques 40 chaises en plastiques (location) 01 photocopieuse (prestation de service) 02 tables (1 coupe et 1 repasser) 05 tabourets 01 machine pour tricotage en électricité)	En banque : 212.745f Moniteur 15.000 f/mois (sur compte) Gardien : 15.000 f/mois (PIP) Charge électrique : 4000 f/6 mois (sur compte) Charges en tissus 100.000 f (globale)	Tissus (Popeline – Wax- Bazin – Laines). Aiguilles à crocheter Aiguilles à tricoter Aiguilles à coudre Ciseaux Divers accessoires pour un centre de couture Encre Télévision–vidéo (film) Ordinateur et motocyclette.

Source : rapport commission, PIC 2004

Tableau 32 : Situation des autres centres de formation technique

Centre de formation	Etat des Locaux	Gestion des Ressources	Difficultés	Besoins en appui
Atelier Mécanique	Local réduit (incapable de former en qualité beaucoup de personnes)	- Recettes versées au PIP	- manque d'équipements - absence de sécurité pour les apprentis (aucune garantie sociale) - absence de motivations pour les apprentis - taux de participation décroissant - difficulté de pérennisation - local réduit - manque d'information et de sensibilisation	- Appui en équipements - Garantie de la sécurité - Recherche de moyens financiers - Extension du local - Mener une politique d'IEC.
Centre de l'Eglise	1 seule salle exiguë 1 bloc de 2 boxes	Cotisation 1000f /an Budget 1 monitrice formée et diplômée 2 tables, 10 chaises, 2 étagères, 1 bureau.		Etendre le local -Favoriser l'accès à tout le monde (gratuit) -Augmenter les livres et équipements -Fournir gratuitement les femmes en matériel -Inscription gratuite -Informer d'avantage les femmes
Bibliothèque de l'Eglise	1 seule salle (exiguë) 1 bloc de 2 boxes	Cotisation 500f/an Budget 1 Guide 2 tables 10 chaises, 2 étagères et 1 bureau.	Local étroit Documentation insuffisante Restriction de l'accès	Chercher un site avec une salle de lecture plus grande Mettre beaucoup plus d'ouvrages à la disposition des lecteurs

3.5.2. Education non formelle

3.5.2.1.1. Alphabétisation

L'alphabétisation est un autre moyen d'apprendre à lire et à écrire dans les langues nationales. Ainsi, une partie de la population (3,3 %) ont eu à apprendre à écrire et à lire à travers les langues nationales.

L'éducation non formelle est représentée par le centre d'alphabétisation communautaire, l'école franco-arabe et les daaras.

3.5.2.1.2. Daaras

L'ensemble des daaras de la commune compte 740 élèves (629 garçons et 111 filles). Ils y apprennent le coran. L'insuffisance d'hygiène et de propreté ainsi que le sous-équipement, sont les principales difficultés au niveau des daaras.

3.6. Culture

La commune dispose d'un potentiel culturel non négligeable à travers la diversité de ses populations. Le rayonnement culturel de Ndioum avait connu son apothéose avec l'Association pour la Rénovation de Ndioum, organisateur principal des journées culturelles.

Les activités culturelles concernent : les danses et folklores traditionnels, la cavalerie traditionnelle, etc. Ces activités sont observées de nos jours la plupart du temps dans les cérémonies familiales. Ce rayonnement culturel a eu un impact réel à travers la réalisation d'un hôtel, d'une maison des jeunes et d'un terrain de basket-ball. Cependant l'on note une certaine léthargie des activités culturelles liée :

- à l'urbanisation ;
- aux problèmes d'organisation de l'ARN ;
- à l'absence d'une politique culturelle clairement définie.

Pour les loisirs, la ville dispose d'une salle des fêtes fonctionnelle mais avec un équipement insuffisant. La commune cherche à travers la coopération décentralisée les équipements nécessaires.

Tableau 33 : Situation des infrastructures culturelles

Infrastructures culturelles et de loisir	Etat	Problèmes
Salle des fêtes Maison des jeunes Dynamique socio-culturelle	Les biennales des journées culturelles de Ndioum ont eu beaucoup de retombées (hôtel, maison des jeunes, terrain de basket etc…	Manque d'équipements

Source : Rapport commission, PIC 2004



La salle des fêtes de Ndioum, Photo 5 ;S. Lawbé 2005

3.7. Sports et loisirs

L'activité sportive tourne essentiellement autour du football, organisé pendant les vacances scolaires à travers les navétanes, qui sont des rencontres inter quartiers.

On note l'existence d'un terrain multifonctionnel (Football, basket, Volley-ball) inondé en hivernage et un stade municipal en construction à Oulad Béri grâce à un financement de l'ADM à hauteur de 37.362.100 F (contrat de ville) liant cette structure à la commune. Prévu initialement pour 6 mois, les travaux connaissent une certaine lenteur dans leur réalisation.

Les Associations Sportives et Culturelles (ASC) sont au nombre de huit, il s'agit de :
- Sinthiane
- AJDS (Diamel)
- Dental (Ndiolofène)
- ASFO
- Oulad Béri
- Kawral (Ndioum Walo)
- Diaguéré (Diédiouba)
- Doupo

En dehors de la pratique sportive, les ASC mènent diverses autres activités :
- sensibilisation sur des questions sociales (santé, éducation,etc) ;
- investissement humain pendant l'hivernage (nettoiement des quartiers, lutte contre les eaux stagnantes).

Tableau 34 : Situation des infrastructures sportives

Infrastructures	Etat	Problèmes	Recommandations
Terrain nu	- terrain de football, basket, volley ball , piste athlétisme (terrain multifonctionnel)	- Zone inondée en hivernage - Le terrain se trouve sur une propriété privée	- Négociation des autorités municipales avec les propriétaires de l'espace. - Aménagement de l'espace - Création d'aires de jeux dans les quartiers
1 Stade municipal	Inachevé		-Accélération des travaux.

Source : Rapport commission, PIC 2004

Bilan diagnostic de l'axe services sociaux de base

Domaine	Atouts	Contraintes	Causes	Conséquences
Santé	- Existence d'infrastructures sanitaires (hôpital, poste de santé, case de santé) - Existence de guérisseurs traditionnels	- poste de santé devenu trop petit par rapport à la forte demande - maternité peu adéquate - comité de santé peu fonctionnel (poste de santé) - difficulté d'évacuation des malades au niveau de Ndioum Walo - absence d'une ambulance au niveau du poste de santé - accès difficile à l'hôpital pour les cas sociaux - mauvaise gestion des déchets biomédicaux au niveau de l'hôpital - case de santé sous équipée - absence de cadre de concertation entre médecine traditionnelle et médecine moderne	- par habitude les populations utilisent le poste de santé - surexploitation du poste - absence d'investissement - divergences entre l'ICP et le président du comité - enclavement du quartier (fleuve) - difficultés de transférer les urgences au niveau de l'hôpital - pauvreté - cherté des tickets de consultation - cherté des médicaments - absence d'une fosse septique - absence d'incinérateur - manque d'eau et d'électricité - insuffisance des équipements - absence d'organisation du secteur traditionnel - absence de siège pour les guérisseurs	- personnels débordés - aménagements de tentes - qualité des soins peu satisfaisante - difficulté de gestion des affaires courantes - mise en place d'un comité de gestion provisoire par le préfet - accès difficile aux soins de santé - morts des malades en cours de route - mauvaise prise en charge des urgences - cas mortels avant - difficile accès aux soins de santé de qualité - taux de mortalité élevé - dégradation de l'environnement - prolifération des moustiques - conditions d'existence difficiles pour le personnel et les malades - absence de contrôle des médicaments - problèmes de dosage
Action sociale	- existence d'un CPRS à Podor - existence d'un local pour l'association d'handicapés	- mauvaise prise en charge des handicapés autres que moteurs - mauvaise gestion des infrastructures sociales	- absence de structure d'appui - absence de politiques municipales - manque d'organisation des bénéficiaires - manque de présence des structures d'encadrement	- personnes en situation difficile - développement de la mendicité - **divagation des déficients mentaux** - délabrement des structures - désorganisation du système

Domaine	Atouts	Contraintes	Causes	Conséquences
Niveau élémentaire et préscolaire Niveau secondaire	- existence de 48 classes - effectif de 2422 - taux satisfaisant de scolarisation des filles - érection du collège en lycée en 2003 - existence de partenaires français	- exiguïté des classes - vétusté des équipements - absence sécurité et d'hygiène - insuffisance des enseignements - déperdition scolaire pour les filles - absence de bibliothèque et de laboratoire et de salle d'informatique - absence d'espaces d'agrément (football, basket, espaces verts, reboisement…) - insuffisance des salles de classes	- insuffisance des infrastructures - absence de renouvellement - absence d'un gardien - manque de clôture - insuffisance de blocs sanitaires - absence d'espaces d'agrément (Reboisement espace vert) - déficit de recrutement de la part de l'Etat - mariages précoces - pesanteurs culturelles - défaut de construction - absence de politiques - absence d'aménagements - Collège nouvellement crée	- effectifs pléthoriques (50 élèves par classe en moyenne) - conditions de travail difficiles (double flux et multigrade) - cas de vols du matériel - divagation des animaux conditions d'existence assez pour les élèves) - manque de professeurs pour certaines matières - rare sont les filles qui accèdent au collège - défaut de documentation des élèves - difficultés de faire des TP surtout avec les matières scientifiques - mauvais épanouissement des élèves dans l'espace scolaire - effectifs pléthoriques - conditions de travail difficile
Education non formelle		- insuffisance de salles et de d'équipements en alphabétisation - déficit d'enseignants pour l'école franco arabe - insuffisance de salles de classe pour l'école franco arabe - manque chronique d'équipements pour les daaras	- manque d'appui de la part de la mairie - insuffisance des partenaires - absence d'IEC - absence d'investissements et d'appui des autorités locales et des partenaires au développement - absence de politiques visant à mettre les daaras dans de très bonnes conditions	- difficultés d'alphabétiser toute la population demandeuse - enseignants débordés - effectifs pléthoriques - absence de mettre les élèves ensemble selon les niveaux - absence de couvertures sociales et sanitaires adéquates - manque d'une alimentation de qualité - manque d'hygiène - manque d'eau potable et d'électricité
Formation	- existence de quatre centres de formation	- insuffisance d'équipements - manque de suivi des élèves après formation - non diversification de la formation	- absence d'investissements - manque d'organisation de la filière - manque de politiques	- conditions de travail difficiles - beaucoup d'élèves se retrouvent dans le chômage après leur formation - exode de la population vers d'autres centres urbains

Domaine	Atouts	Contraintes	Causes	Conséquences
Culture	- existence d'un potentiel culturel non négligeable - les journées culturelles de Ndioum célébrées chaque année - existence d'une troupe théâtrale « goomu yéllitaaré »	- faible valorisation de la culture	- insuffisance des infrastructures culturelles - absence de politiques culturelles clairement définies - influence des grands centres urbains - Influence des mass médias - Disparition de certains dépositaires	- pertes de certaines valeurs - une population fortement urbanisée - délabrement des infrastructures culturelles existantes (salles des fêtes…)
Sports et loisirs	- existence d'un stade municipal inachevé - existence d'associations sportives	- faible valorisation des activités sportives - faible valorisation des activités de loisirs	- insuffisance des infrastructures sportives - non diversification des activités sportives - non affiliation de certaines ASC à l'ODCAV - faible participation des ASC aux activités de la commune - faible subvention de la commune - absence de partenaires - faible assistance des CDPS - insuffisance des infrastructures de loisirs (salle de spectacles, cinéma, dancing…) - absence de politiques pour l'épanouissement des jeunes	- absence d'encadrement des jeunes sportifs - difficulté de mettre en place des équipes communales pour des compétitions régionales nationales et internationales - non épanouissement des jeunes - déplacement des jeunes surtout pendant les vacances vers d'autres centres urbain pour s'épanouir

4. ECONOMIE LOCALE

4.1. Le système financier local

Le système financier local se présente sous deux formes :

- une banque agricole (CNCAS)
- des mutuelles d'épargne et de crédit au nombre de trois (3)

4.1.1. La Caisse Nationale de Crédit Agricole

La CNCAS (sise à Ndioum) couvre presque tout le département de Podor dans le financement des activités agricoles. Très présent dans les cuvettes ou périmètres encadrés par la SAED, la CNCAS est le principal bailleur des agriculteurs. Cependant d'autres secteurs au niveau local bénéficient de ces financements. En l'absence d'informations statistiques l'analyse de la prestation de la CNCAS n'a pu être appréciée à travers les montant des crédits accordés par secteur d'activité ni par taux de recouvrement.

4.1.2. La mutuelle des femmes de Ndioum

Créée sur initiative d'un responsable politique, la mutuelle reste concentrée sur un certain nombre de groupements féminins. Au capital initial de 500 000 F, la mutuelle a pu rentabiliser son activité et se trouve aux 8èmephases (octroi remboursement) de financement avec un taux de remboursement de 100%. De la phase 1 à 4, le montant du crédit alloué est passé de 600 000F à 1 050 000 F. Cependant au delà on note une régression dans les crédits alloués liée à la prise en compte du risque de non recouvrement.

La mutuelle finance des opérations de petits commerces (achat et vente de marchandises diverses) et a pour ambition de devenir une structure officielle capable de jouer un rôle accru dans le développement local.

4.1.3. Le Groupe d'Epargne et de Crédit des Artisans Podor (GECAP)

Reconnu officiellement comme structure financière décentralisée en mars 1999, le GECAP a pour objectif :

- collecte des dépôts sous forme d'épargne des membres
- allocation de crédits aux artisans
- développement de la solidarité entre artisans
- élargissement du lien commun aux agriculteurs, éleveurs et petits commerçants
- développement de crédits d'investissements aux artisans et agriculteurs

Tableau 35 : Données générales sur le GECAP

Membres	
Hommes	311
Femmes	250
Groupements	74
Total	635

Source : GECAP

Tableau 36 : Opérations de crédit en décembre 2003

Nombre de demandes	388
Nombre de crédits accordés	204
Nombre de dossiers ajournés	35
Montant total des crédits	77 100 975 F
Nombre de crédits entièrement amortis	138
Montant de crédits entièrement amortis	28 676 050 F

Source : GECAP

Dans la répartition des crédits alloués les femmes sont plus présentes par rapport aux hommes.

Au départ orienté uniquement vers les artisans, cette structure s'est diversifiée vers d'autres secteurs. Ses sources de financement proviendraient de 3 lignes de crédits à savoir : l'atelier de développement autrichien à travers le Prom'Art, le Projet de Lutte Contre la Pauvreté (PLCP) PNUD et la BOAD à travers la chambre des métiers.

Malgré l'importance de cette structure, le potentiel d'adhésion des artisans en particulier ou autres acteurs en général demeure en deçà du rendement du service. Ce fait serait lié à un faible niveau d'information et d'épargne des acteurs locaux.

4.1.4. L'Epicentre de Hunger Project

L'épicentre de Hunger Project est un siège de groupements de promotion féminine de l'arrondissement de Gamadji Saré plus précisément dans les communautés rurales de Gamadji Saré et de Dodel.

C'est une structure mise en place avec l'appui de Hunger Project pour promouvoir dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, des activités d'épargne et de crédit des femmes de ces groupements et la réalisation d'activités génératrices de revenus.

La mutuelle compte 25 GPF avec 994 membres et 129 membres individuels. Outre les activités mutualistes, l'épicentre fait aussi de l'alphabétisation et la formation des membres de la mutuelle. Avec un montant total des épargnes disponibles de 1 817 000 F, le volume de crédits alloués aux groupes est de 1 950 000F, et aux individus de 1 700 000F.

4.2. Agriculture

Principale activité des populations, l'agriculture occupe 31% des ménages. Ce pourcentage varie selon les quartiers. Il atteint 80% à Ndioum Walo, quartier traditionnel. Il est de 31% à Ndioum Diéri et 23% à Nianga. Il faut noter toutefois que beaucoup de personnes s'adonnent à cette activité tout en évoluant dans d'autres secteurs.

L'économie urbaine est très dépendante de l'agriculture irriguée et de l'élevage qui concentre 91% des emplois urbains. L'agriculture est pratiquée sous 3 formes que sont :

- la culture irriguée
- la culture de décrue
- la culture sous pluie.

4.2.1. La culture irriguée

L'essentiel de l'activité se déroule dans la cuvette de Ndioum aménagée en 1990. Sur une superficie de 620 ha et organisés en 12 GIE, les producteurs s'adonnent principalement à la riziculture (une campagne par an). Cette activité bénéficie de l'appui conseil de la SAED et du financement de la CNCAS. Il existe également des périmètres irrigués villageois exploités faiblement

Outre la riziculture, les populations locales pratiquent le maraîchage avec l'oignon, l'arachide et la tomate en contre saison pendant la période froide

4.2.2. La culture de décrue

C'est la plus ancienne activité agricole pratiquée dans la vallée sur les dépressions de sol argileux ou alluvionneux. Les principales productions sont le sorgho, le niébé et le maïs. Cette activité se pratique une fois l'an en fonction des décrues du fleuve sur une période de 4 à 5 mois. Une activité similaire qui consiste à cultiver au niveau des berges des tubercules (patate douce, etc.) existent également.

4.2.3. La culture sous pluies

Pratiquée en hivernage sur les sols ferrugineux tropicaux du Diéri, la culture sous pluies connaît un ralentissement de nos jours du fait de la rareté des pluies. La production en général faible est composée du béréf, du niébé et du millet.

4.3. Elevage

L'élevage de petits ruminants (moutons, chèvres) est pratiqué dans les parcelles d'habitation. Cependant, certains habitants possèdent des troupeaux de bœufs dans la ville et dans la zone du Diéri, en dehors du territoire communal. L'élevage équin demeure important et concerne presque toutes les maisons (chevaux pour les travaux champêtres et le transport urbain)

4.4. Pêche

De type artisanal, elle est en recul aujourd'hui en raison de la rareté du poisson et de la cherté du matériel. Traditionnellement activité des pêcheurs appelés Thioubalo, la pêche utilise des filets et des pirogues. Elle connaît un certain nombre de contraintes et souffre de la transformation du régime du fleuve et de la surexploitation de la ressource ont révélé également les difficultés suivantes :

- difficulté d'acquisition de matière d'œuvre pour la fabrication de pirogues ;
- inexistence d'infrastructures dans le secteur ;
- faible niveau d'organisation ;
- inexistence d'équipements de conservation ;
- inexistence de mutuelles.

Cependant, on note un certain nombre d'atouts :

- existence d'un cours d'eau permanent ;

- une demande forte en poisson ;
- existence d'un marché.

4.5. Commerce

Le commerce occupe la 2ème place des activités urbaines et relève du secteur informel. Le marché central tient lieu de marché hebdomadaire tous les lundis et attire les populations de l'hinterland et d'ailleurs. Il offre des emplois temporaires de petites ventes de produits agricoles et manufacturés divers. Les wolofs et les maures représentent plus 63% dans le secteur suivis respectivement de soninkés et de pulaars (enquête ménages).

Le potentiel de commerçants présents à Ndioum demeure relativement important. Le marché disposerait de 3 halls (tables et étales), 129 souks et quatre magasins. En outre on compte 29 souks privés, 23 cantines privées, 15 boutiques, 7 dibiteurs, 9 gargottes. A l'intérieur de la ville des boutiques sont éparpillées un peu partout dans le quartier.

4.6. Artisanat

Le secteur artisanal est essentiellement constitué de services. L'artisanat traditionnel est en déclin faute de matières premières. Les principales activités de ce secteur concernent :
- la mécanique auto et moto ;
- la menuiserie bois ;
- la menuiserie métallique ;
- la tôlerie ;
- la confection (tailleurs) ;
- l'électricité automobile et bâtiment ;
- la maçonnerie.

Tableau 37 : Récapitulatif du secteur artisanal

Secteur / Nombre	Mécanique	Menuiserie bois	Menuiserie métallique	Tailleurs	Electricien	Forge	Tôlerie
Atelier	5	15	13	30	2	4	1
Gérants et associés	9	15	13	30	2	4	1
Apprenants	43	60	17	52	15	8	6

Source : Rapport commission, PIC 2004

A travers ce tableau, il apparaît que la commune dispose d'un important potentiel dans le secteur de l'artisanat, l'existence d'un centre de formation et la disponibilité d'équipements agricoles. Ce secteur, contribue de façon notoire à la formation de jeunes en déperdition scolaire.

4.7. Tourisme

Avec sa position de carrefour et une dynamique associative et culturelle visible à travers les 72 heures (organisées par l'Association pour la Rénovation de Ndioum), la ville de Ndioum peut se prévaloir d'une certaine activité touristique. Le tourisme d'affaires reste dominant. La commune a un potentiel de réception appréciable avec :

- les chambres du Programme Intégré de Podor ;
- l'hôtel Macina Tooro financé par l'AGETIP à hauteur de 130 millions ;
- les chambres de la COGEI ;
- la chambre de passage à l'hydraulique.

4.7.1. L'hôtel Macina Tooro

Il a une capacité de 14 lits avec 7 bâtiments construits sous forme de case et d'un restaurant fonctionnel. Le personnel est composé de 9 employés.

Patrimoine communal, sa gestion est concédée à un privé qui paye une redevance de 150 000 F/mois à la collectivité.

4.7.2. Les chambres du PIP

Ce réceptif dispose de :

- 10 chambres climatisées avec une capacité de 20 lits ;
- 5 chambres non climatisées ;

Les tarifs sont relativement abordables à raison de 10 000 F la nuitée pour les chambres climatisées et 5 000 F pour les autres. Ce réceptif est généralement fréquenté par des touristes d'affaire qui passe une ou deux nuits. le taux de fréquentation reste difficilement appréciable du fait de la difficulté d'accéder à l'information sur la gestion.

4.8. Transport

La voirie aménagée, constituée principalement de la route nationale, fait 3800 m. Le secteur du transport dispose d'un parc limité au niveau local à 10 véhicules (7 places). Cependant le nombre de véhicules transitant ou faisant escale à Ndioum demeure relativement important. Du fait de la position de carrefour et polarisant Ndioum à travers les services administratifs, l'éducation et le commerce, on note une densité du flux de véhicules.

Le transport urbain est caractérisé par une absence de voirie revêtue à l'intérieur des quartiers, les véhicules hippomobiles (charrettes à cheval) sont utilisés et sont estimés à plus d'une vingtaine. La commune dispose d'un hall en bordure du marché qui fait office de gare routière d'une capacité de 10 véhicules. Cette gare routière est actuellement occupée par un groupement de chauffeur avec, un agent de la municipalité ainsi que des vendeurs de moutons. Elle n'est ni électrifiée ni alimentée en eau potable.

Il faut noter que le flux journalier de véhicule en station à la gare routière dépasse rarement 10, alors que le flux sur la route nationale est de 100 voitures en moyenne par jour. Compte tenu de l'état de cette infrastructure, une nouvelle gare routière financée par l'ADM a hauteur de 34.691.755 F est en cours de réalisation.



La charrette, principal moyen de transport urbain, Photo 6, S.Lawbé 2005

4.9. Communication

La commune de Ndioum semble relativement bien fournie en technologie de communication. Pour le téléphone fixe, le nombre d'abonnés est estimé à 170 avec un potentiel de lignes disponible à hauteur de 1000. Le tableau suivant nous renseigne sur l'état des lieux.

Ndioum dispose aussi de 21 télécentres répartis dans les différents quartiers. Pour le portable, le réseau est disponible en permanence et vient combler en partie le faible niveau d'abonnement au téléphone fixe.

Ndioum dispose d'une antenne de la RTS qui fournit aussi bien une bonne qualité en image ainsi qu'une antenne de radio privée SUD-FM. L'utilisation de l'Internet reste confinée dans les services administratifs ou d'encadrement. Cependant, il existe 3 cybers dont le niveau de fonctionnement demeure faible à cause du coût élevé de connexion (700 F/h) et du déficit de formation de la majorité des populations. En partenariat avec les jeunes de Ndioum, la jeunesse de MUREAUX en France a offert un lot de 15 ordinateurs pour équiper la salle des fêtes.

La commune de Ndioum dispose également d'une poste.

4.10. Rôle et place des femmes dans l'économie locale

Les femmes de la commune se caractérisent par un dynamisme certain observé a travers leurs activités quotidiennes. Après la grande sécheresse des années 70, leur rôle dans la cellule familiale s'est fortement accru. Elles participent activement à la prise en charge des besoins familiaux. Regroupes autour des G.P.F, des club de solidarité et des G.I.E elles mènent diverses activités allant du maraîchage, de l'agriculture, de la couture, de la teinture au crédit revolving.

Tableau 38 : les GPF de la commune

Quartiers	Nianga	Ndioum diéri	Ndioum walo	Oulad béri	Diédiouba	Total
Nombre	3	6	3	3	2	17

Source : enquête commune

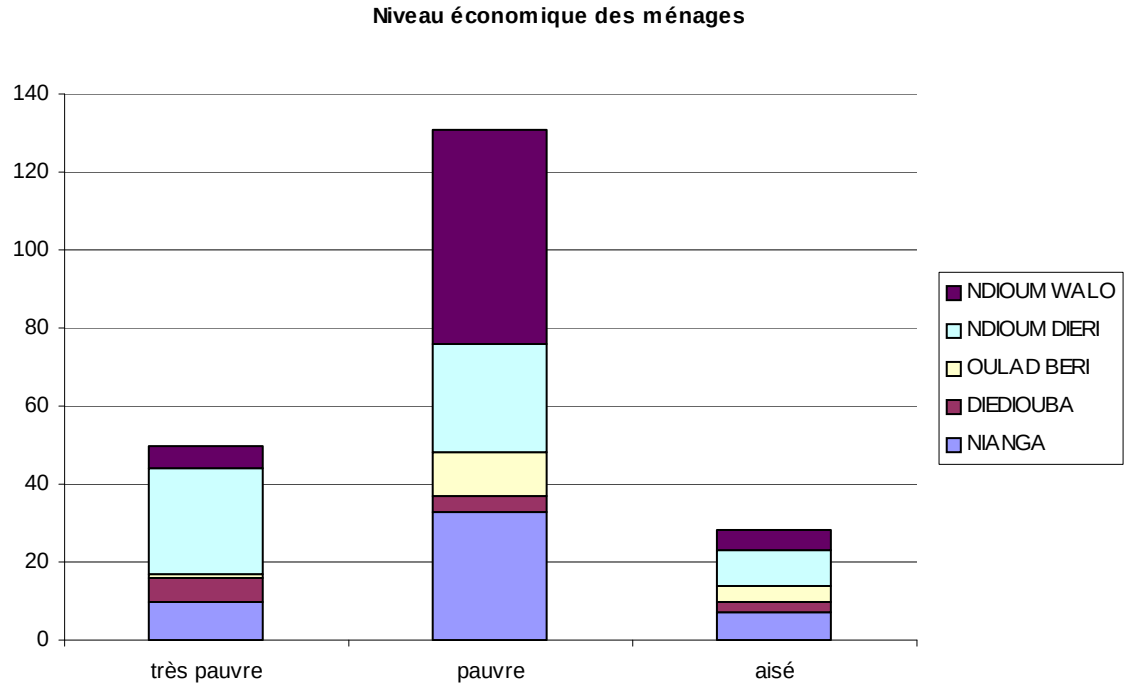
Il faut noter à Ndioum Walo l'existence d'un GIE (regroupant toutes les femmes du quartier) qui exploite un périmètre de 7,60 ha pour la culture de l'arachide. Les produits de cette activité contribuent sensiblement à la prise en charge en partie des besoins familiaux. En outre, pour les quartiers adossés au Doué, certaines femmes exploitent les terres en bordure du fleuve en cultivant de la patate douce, du manioc, de la menthe (nana) ce qui leur procurent des revenus journaliers assez importants.

4.11. Situation économique des ménages

Tableau 39 : Niveau de pauvreté des ménages

	NIANGA		DIEDIOUBA		OULAD BERI		NDIOUM DIERI		NDIOUM WALO		Total	
	Effect	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%	Effect	%
très pauvre	10	20	6	46,2	1	6,3	27	42,2	6	9,1	50	23,9
pauvre	33	66	4	30,8	11	68,8	28	43,8	55	83,3	131	62,7
aisé	7	14	3	23,1	4	25,0	9	14,1	5	7,6	28	13,4
Total	50	100	13	100	16	100	64	100	66	100	209	100

Source : Enquête ménage, PIC 2004



Sur la base des enquêtes ménages, effectuées dans le cadre de l'élaboration du Plan d'Investissement Communal, la commune de Ndioum est relativement pauvre. La principale source de revenu provient du secteur agricole. Ce secteur est confronté à des contraintes qui entravent sa rentabilité et sa productivité ; par conséquent l'impact sur le niveau de revenu explique en partie le niveau de pauvreté des ménages dans la commune. Cette situation influe sur le niveau d'accès aux services sociaux de base malgré la présence de certaines infrastructures (santé, éducation, électricité...).

Bilan diagnostic de l'axe économie locale

Domaine	Atouts	Contraintes	Causes	Conséquences
Système financier local	- Proximité des structures financières - Existence de lignes de crédit diversifiées - Existence d'acteurs économiques locaux	- Faible niveau d'information - faible niveau de financement	- Absence de système d'information adéquat - manque de formation - manque de capacités de négociation	- Insuffisance d'obtention de crédits - taux d'intérêts relativement élevés
Agriculture	- existence de terres cultivables - existence d'eau de surface - existence d'un marché polarisateur - existence de main d'œuvre locale - existence de la nationale 2	- enclavement de la cuvette aménagée - insuffisance des aménagements - difficultés de commercialisation - mauvaise organisation des OP - encadrement agricole peu performant	- traversée difficile du fleuve - baisse de production - mévente de la production - absence de structure fédérative - absence de structures d'encadrement	- charges récurrentes - faiblesse des rendements - endettement en vers la CNCAS - difficultés de défendre leurs intérêts - désorganisation et manque de formation des acteurs
Elevage	- existence d'une petite unité de transformation laitière - existence de vastes terres dans le Diéri - existence d'une coopérative des agro pasteurs à Ndioum (CORAD) - existence d'un programme d'insémination artificielle - présence d'une race ovine d'origine brésilienne - existence deux cliniques vétérinaires privées	- inexistence de pâturage dans le périmètre communal - absence d'équipements et infrastructures pastoraux - difficultés de renouvellement du cheptel - inexistence de mutuelles des éleveurs - vol de bétail	- pression foncière - difficultés de conservation, de transformation et de commercialisation des produits - insuffisance de la couverture vétérinaire - insuffisance des politiques d'insémination - manque d'organisation des éleveurs - précarité des enclos - divagation des animaux - insuffisance des moyens de force de l'ordre - légèreté des peines	- transhumance du bétail dans les CR voisines - cherté des aliments du bétail - faiblesse de l'activité - cheptel vieillissant - absence de variétés des races - accès difficile aux crédits - détérioration de l'activité - faiblesse des productions

Domaine	Atouts	Contraintes	Causes	Conséquences
Pêche	- la pêche : une tradition au niveau de la société toucouleur (Thioubalos) - existence d'un cours d'eau permanent - une demande forte en poisson - existence d'un circuit de commercialisation	- surexploitation de la ressource - insuffisance des équipements de pêche - inexistence de mutuelles	- rare de la ressource - faiblesse des moyens des acteurs - défaut de subvention - manque d'organisation des pêcheurs	- insuffisance de la ressource sur le marché local - développement de la pêche artisanale - insécurité des pêcheurs - accès difficile aux crédits
Commerce	- existence d'un marché permanent polarisateur - proximité de la RN2 - existence d'un marché hebdomadaire - disponibilités de produits agricoles	- infrastructure commerciale inadéquate	- boom démographique - forte demande	- exiguïté des allées à l'intérieur du marché - encombrement du marché le jour du louma - marché mal éclairé
Artisanat	- diversification des activités artisanales - existence de centre de formation - urbanisation rapide - existence de structures d'appui (Prom'art, USE/PIP, PADER, BOAD, PLCP) - Présence de la GECAP - Future maison de l'outil	- faible capacité de production	- insuffisance des matières premières - faible niveau de qualification insuffisance ces infrastructures et sous équipements - manque d'organisation des artisans - faiblesse des ressources financières - faible niveau d'affiliation à la chambre des métiers - faible capacité en management et en entreprenariat	- désorganisation du secteur - faiblesse de l'activité - inadéquation entre développement urbain et développement du niveau de production des artisans
Tourisme	- position carrefour de la commune - dynamique associative et culturelle - potentiel de réception appréciable	- absence de valorisation du secteur touristique	- déficit d'une stratégie de marketing viable - absence de politique communale - non affiliation au syndicat d'initiative	- faible taux de fréquentation - absence de rentabilité financière pour la mairie - insuffisance de valorisation culturelle
Transport	- Existence d'une RN 2 - Existence d'une gare routière récemment inaugurée	- absence de transport urbain	- absence de voirie urbaine - absence de moyens de transport urbains (taxis, cars rapides, bus)	- difficulté de mobilité urbaine - développement d'un type de transport non approprié

Domaine	Atouts	Contraintes	Causes	Conséquences
Communication	- existence de réseau téléphonique - existence de bandes FM radio Sénégal et Sud FM - existence d'une antenne relais de la RTS (télévision en image claire) - disponibilité du réseau Alizé - existence d'un bureau de poste - collaboration avec la jeunesse de Mureaux en France (15 ordinateurs offerts)	- faible utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication	- insuffisance des cybers - insuffisance d'initiations aux NTIC - cherté de la connexion (700F/H)	- difficulté de communication avec l'extérieur à travers internet - ignorance de la population des NTICS
Rôle et place de la femme dans l'économie locale	- dynamique associative - construction d'une case foyer de la femme - diversification des activités - existence des structures de micro finance (hunger project, mutuelle des femmes, caisse de Ndioum walo)	- difficulté d'accès à la terre - niveau d'instruction et de formation faible	- pesanteurs culturelles - société hiérarchisée - taux de scolarisation des femmes assez faible - manque de formation	- paupérisation des femmes - difficultés de cultiver - faible accès aux crédits - faible capacité de négociation - faible représentation des femmes au niveau du conseil municipal

5. GOUVERNANCE LOCALE

5.1. Le conseil municipal : organisation et fonctionnement

Ndioum est érigée en commune par le décret 90.1136 du 08 octobre 1990. Composé de 30 membres, le conseil municipal ne comprend qu'une femme. Par ailleurs, le niveau d'instruction du conseil est relativement satisfaisant à savoir : 16 instruits, 10 alphabétisés et 4 analphabètes.



L'hôtel de ville de Ndioum, Photo 7 ; S.Lawbé 2005

Pour la bonne marche de la gouvernance locale, la collectivité s'est dotée de 19 commissions chargées d'appuyer, de conseiller et de proposer dans leur domaine respectif des recommandations dont la finalité est l'atteinte des objectifs fixés par la loi sur la décentralisation à travers les compétences transférées. Ainsi les commissions se présentent comme suit :

- finance - planification - communication et information - environnement et gestion des ressources naturelles - éducation et alphabétisation - commerce et transport - sécurité et prévention - jeunesse et sport - culture et loisir - santé et affaires sociales	- urbanisme et habitat - pêche - affaires religieuses - coopération et relations extérieures - agriculture et élevage - domaine - promotion de la femme - voirie et aménagement du territoire - organisation

En analysant la nature des commissions, on note une volonté de prise en compte de l'ensemble des secteurs dans la démarche de développement local. La volonté des autorités municipales est d'impliquer tous les acteurs locaux aux différents niveaux de prise de décision. Ainsi, chaque commission avait la liberté d'intégrer des membres de la société civile.
Concernant les affaires courantes, la commune s'est dotée d'un certain nombre de personnels.

Tableau 40 : Répartition du personnel selon les services

Services	Effectif	Pourcentage
Cabinet du maire	01	5%
Secrétariat municipal	00	0
Administration / finance	02	9,5%
Personnel	00	0
Etat civil	02	9,5%
Halles et marchés	05	24%
Services techniques	10	48%
Recette / Perception municipale	01	5%
Total	21	100%

Source : audit urbain

Pour l'accomplissement des tâches, le déficit en personnel municipal se caractérise par une incidence sur le niveau de recouvrement des impôts locaux (manque à gagner pour la collectivité). L'analyse du personnel se fera également en fonction du niveau d'instruction afin d'apprécier leur capacité à accomplir des tâches liées à la gestion municipale.

Tableau 41 : Répartition du personne selon le niveau d'instruction

Répartition du personnel par poste	Effectif	Pourcentage
Cadre supérieur	0	0
Cadre moyen	0	0
Agent de maîtrise	3	14%
Agent d'exécution	18	86%
Total	21	100%

Source : audit urbain

5.2. Les finances locales

Les finances locales sont composées essentiellement du budget équilibré en dépenses et recettes. Le potentiel fiscal concerne les impôts locaux (patentes) avec un taux d'émission de 95%, la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) avec 85% et la taxe foncière sur les propriétés bâties 53% (taux d'émission). Pour une analyse plus fine de finances locales, il convient d'observer l'évolution du budget au cours de ces dernières années.

Tableau 42 : Evolution du budget

Années	Prévisions de recettes	Recouvrements	Pourcentage	Prévisions dépenses	Paiements	Excédents
2000	52 346 487	38 383 768	73,52	52 346 487	22 791 015	15 992 753
2001	67 605 566	62 311 673	92,16	67 605 566	36 213 502	26 098 171
2002	77 739 038	65 228 758	83	77 739 038	48 292 673	16 936 085
2003		58 186 312			46 746 042	

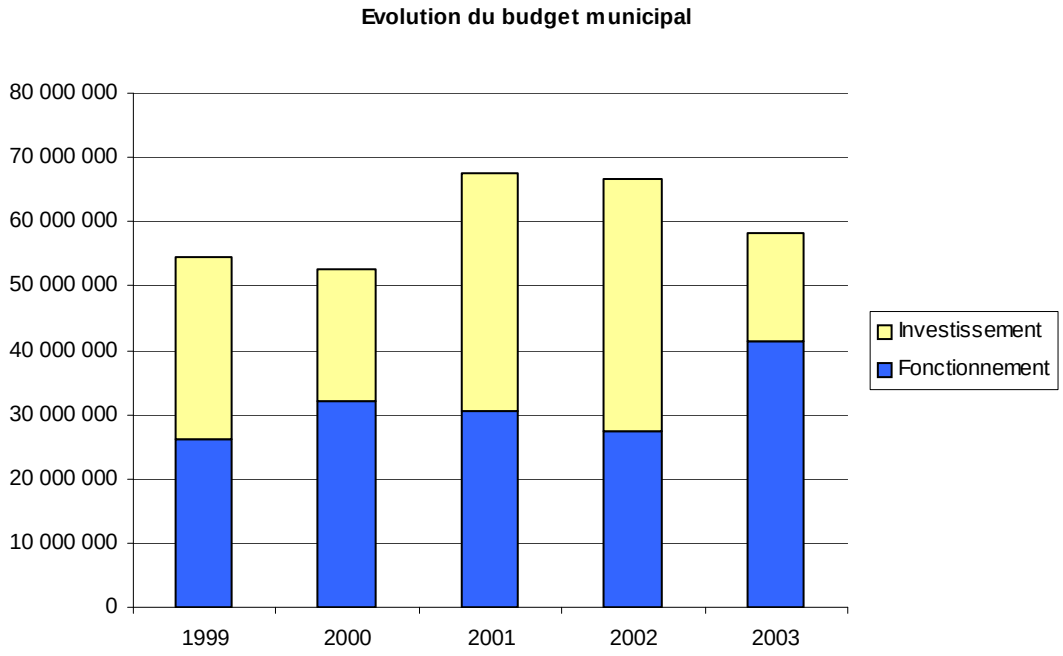
Source : enquête auprès du service municipal, PIC 2004

On note une évolution du budget au cours des différentes années entre 2000 et 2002 et une légère baisse en 2003. Le taux de recouvrement est assez élevé par rapport au potentiel fiscal. Réparti en dépenses d'investissement et de fonctionnement, la situation du budget se présente comme suit :

Tableau 43 : Répartition du budget

Budget	Années				
	1999	2000	2001	2002	2003
Fonctionnement	26 087 717	31 924 734	30 562 018	27 325 518	41 374 473
Investissement	28 301 514	20 821 753	37 043 548	39 401 166	16 811 839
Total	**54 389 231**	**52 746 487**	**67 605 566**	**66 726 684**	**58 186 312**
% investissement/budget	52%	39%	55%	59%	28%

Source : enquête auprès du service municipal, PIC 2004



Les dépenses d'investissement connaissent une variation irrégulière à travers les années. Le niveau d'investissement en 2003 demeure faible par rapport aux années précédentes. A travers l'exemple de 2003, les dépenses d'investissement se répartissent comme suit :

Tableau 44 : Les dépenses d'investissement

Investissement (2003)	**Montant**
Lotissement	1 803 000
Extension réseau électrique	7 803 496
Aménagement places publiques	2 000 000
Construction mur école I	1 000 000
Contrepartie PAC	1 579 000
Construction pavillon dispensaire	700 000
Equipement sanitaire	975 000
Autres travaux	
Achat climatiseur morgue	402 000
Equipements scolaires	1 699 000

Source : enquête auprès du service municipal, PIC 2004

L'analyse du tableau fait ressortir un effort d'investissement à travers les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'aménagement urbain (lotissement, place publique) et du réseau électrique. Les prévisions en 2004 sont similaires à ces différentes rubriques.

5.3. Information

Pour la diffusion de l'information les autorités municipales essaient à travers l'affichage des décisions du conseil, et l'implication des populations dans les différentes commissions de donner une visibilité aux actions entreprises par la commune.

5.4. Les partenaires de la commune

La Commune de Ndioum a des relations de partenariat avec un certain nombre de structures et notamment : Décentralisation et Gouvernance Locale/ Progrès (DGL/FELO), Agence de Développement Municipal, Agence Régionale de Développement, et Partenariat avec Saint-Louis et sa Région.

5.4.1. DGL/FELO Décentralisation Gouvernance Locale/Progrès

Le Programme d'appui à la décentralisation et à la gouvernance locale est une composante clé de la stratégie d'assistance de l'USAID au Sénégal. Lancé en 2000 en réponse à une demande de l'Etat du Sénégal, le programme est destiné à renforcer les capacités des élus et autres acteurs locaux pour une gestion plus efficace, démocratique, et responsable des services et ressources. Lancé en 2001 dans la Commune, DGL/FELO a eu à initier un certain nombre d'initiative et de réalisations :

- La mise à disposition de la commune d'un ordinateur, d'une imprimante et des fournitures de bureau
- La formation des élus locaux et des OCB
- Le financement du projet de Gestion des ordures ménagères à hauteur de 14 000 000 fcfa
- La fourniture scolaire à travers la remise de prix.

5.4.2. L'Agence de Développement Municipal (ADM)

Le Programme d'Appui aux Commune (PAC) appuie la politique de décentralisation du Sénégal et vise à transférer progressivement les fonctions et la responsabilité de la mise en place et de l'entretien des services urbains et des infrastructures aux communes – L'organe de mise en oeuvre du PAC est l'Agence de Développement Municipal. Pour la réalisation de ces objectifs, des contrats de villes lient l'Agence aux différentes communes.
La Commune de Ndioum a signé un contrat de ville avec l'ADM en 2000. Le Tableau suivant traduit l'impact du PAC dans la commune de Ndioum

Tableau 45 : Projets récents et Programme

Année	Désignation	Localisation	Montant	Niveau d'engagement
2002	Equipement Salle des Fêtes	NIANGA	4 484 400 F	Réalisé
2003	Réhabilitation et Extension Hôtel de Ville (et réhabilitation logement secrétaire Municipal)	NDIOUM DIERI	18 356 050 F	Réalisé
2003	Construction stade Municipal	OULAD BERI	37 362 100 F	En cours
2003	Construction Gare Routière	DIEDIOUBA	34 961 755 F	En finition
2003	Construction Case foyer de la Femme	NDIOUM WALO	11 336 830 F	Réalisé
2003	Equipement Poste de santé	NDIOUM DIERY	2 550 000 F	Réalisé
2003	Equipement Hôtel	NIANGA	2 084 400 f	Satisfaisant

Source : audit urbain

5.4.3. L'Etat

L'Etat intervient à travers les structures déconcentrées et ses projets ou programmes. Il intervient en accordant un fond de concours et un fond de dotation à la commune

Tableau 46 : Répartition des fonds de dotation

RUBRIQUE	2002	2003	2004
Fournitures scolaires	699 858 F	2 499 240 F	5 634 320 F
Secours indigents	401 332 F	1 311 841 F	-
Participation dépense de l'enseignement	0	1 674 870 F	-
TOTAL	1 101 190 F	5 485 951 F	5 634 320 F

Source : Audit urbain

Tableau 47 : Investissements de l'Etat

Nature de l'opération	**Bailleur**	**démarrage**	**Localité**
Salles de classes	ETAT	2003	Ndioum Walo
Salles de classe	ETAT	2003	Ndioum 3
Salles de classe	ETAT	2003	Ndioum 2
Salles de classe	ETAT	2003	Ndioum 4
Maison à Outils	ETAT	2003	Nianga
Débarcadère/Bac	ETAT	2002	Ndioum Diery /ND Walo

Source audit urbain

5.4.4. Agence Régionale de Développement

L'Agence Régionale de Développement est une structure d'appui au développement des collectivités locales (région, communes et communautés rurales).

Elle a pour mission d'apporter aux collectivités locales une assistance gratuite dans les domaines d'activités liés au développement, d'assurer la maîtrise d'ouvrage des opérations que la région, les communes et les communautés rurales lui délèguent, de réaliser toute étude que les organismes publics ou privés lui commandent.

Dans ce contexte l'ARD, à travers le Programme d'Appui aux Régions (PAR) appui la commune de Ndioum dans l'élaboration du plan d'investissement communal.

Dans le cadre du Cadre des Dépenses à Moyens Terme (CDMT), commandité par l'Etat sénégalais, l'ARD a réalisé un document stratégique de développement à moyen terme pour la commune de Ndioum dans le secteur de l'éducation, de la santé et de l'environnement.

54.5. Partenariat avec Saint-Louis et sa Région (PLSR)

Née en 1981, suite au jumelage en 1978 des villes de Lille et de Saint Louis, le Partenariat Lille Saint Louis du Sénégal, dénommé aujourd'hui « Partenariat avec Saint Louis du Sénégal et sa Région » est une association de développement agissant essentiellement dans le cadre de la coopération décentralisée, entre d'une part, la Ville de Lille, le Département du Nord et la région Nord Pas de Calais et d'autre part, Saint Louis du Sénégal et sa Région.

Son objectif est d'appuyer au développement de Saint Louis et des autres villes de la région.
Sa philosophie se base sur un esprit de réciprocité, d'échange et de solidarité, entre les acteurs du développement local, les populations du Sud et les populations du Nord.
Son principe d'intervention est de soutenir des actions élaborées grâce à une démarche participative, à partir des besoins des collectivités locales et de la population, en concertation avec les pouvoirs publics.

Le Partenariat avec Saint Louis et sa Région intervient dans différents domaines comme :

- La santé, notamment celle de la mère et de l'enfant.
- L'éducation et la scolarisation.
- L'action Sociale.
- L'appui à la gestion municipale.
- L'assainissement et l'aménagement urbain.
- Le développement économique local.

A travers son Programme d'Appui à la Décentralisation, le PSLR appuie la commune de Ndioum dans l'élaboration de son plan d'investissement communal.

Le programme d'animation scolaire et le programme de soutien des personnes en situation difficile appuient également la commune de Ndioum dans la réalisation des infrastructures scolaires et dans la mise en œuvre d'actions sociales en faveur des populations handicapées.

5.4.6. Les structures administratives

Même si le préfet (siège Podor) est le représentant de l'Etat au niveau de la commune, la présence dans la commune du sous-préfet de l'arrondissement de Gamadj Saré (siège Ndioum) joue un rôle dans la gestion de l'administration de proximité.

Les autres services départementaux sont :

- l'IDEN supervise l'éducation dans le département
- la Brigade hydraulique s'occupe de la réalisation et du suivi des forages et puits dans la région
- le district sanitaire coordonne le secteur de la santé
- les Services des eaux et Forêts agissent dans la restauration du milieu naturel et la sauvegarde de l'environnement.
- le trésor et le service des impôts assurent respectivement le suivi et l'exécution du budget de la commune et les modalités de mobilisation des recettes fiscales.

5.4.7. Organisations non gouvernementales

La plupart des ONG ont leur siège au niveau de la commune, mais leur territoire d'intervention se situe hors du territoire de la commune. Par conséquent leur impact dans la commune demeure très faible.

Tableau 48 : Structures d'intervention

Liste	Domaine d'intervention	Localisation	Période
USE /Programme intégré de Podor	Alphabétisation - formation-banques de céréales-hydraulique rurale	Ndioum	1984-2004
Fedde services développement	Formation- Alphabétisation - micro-finance	Ndioum	1998-2002
Prowalo(projet forestier)	Réalisation de pépinières forestières- Maraîchage	Ndioum	1999-2001
Eglise Luthérienne	Alphabétisation-PEV-Santé	Ndioum	1996-2004
Prom'Art	Appui a l'artisanat par la formation et la micro-finance	Ndioum	1999-2004
Pader	Agriculture-Elevage-AGR	Ndioum	1998-2004
Corad	Coopératives-Elevage-Agriculture	Ndioum	2003-2004
Adena	Formation-AGR-Information	Ndioum,Namarel	2002-2004
Counter-Parteners	Cantine scolaire	Ndioum	2003-2004
Saed	Aménagements hydro-agricoles	Nianga(PODOR)	1990-2004

Source : enquête auprès des structures, PIC 2004

Synthèse diagnostic du chapitre bonne gouvernance locale

Domaine	Atouts	Contraintes	Causes	Conséquences
Le conseil municipal	- 53 % d'intellectuels - 19 commissions scientifiques	- Faible connaissance des textes de loi sur la décentralisation - commissions thématiques peu fonctionnelles	- manque de formation - absences de politiques de développement clairement définies pour les commissions - faible capacité d'anticipation des membres Nombre pléthoriques entraînant une dispersion des initiatives	- défaut de fonctionnement du conseil municipal - les commissions n'existent que de nom - les initiatives de développement sont toujours prises par les politiques sans participation de la société civile
Les finances locales	- taux d'émission assez important pour les impôts locaux, la TOM et la taxe foncière - bon taux de recouvrement fiscal - fonds de dotation - fonds de concours	- faible stratégie de mobilisation de ressources financières	- faiblesse des politiques de mobilisation des ressources - absence de coopération décentralisée - faiblesse du patrimoine communal	- faiblesses des investissements - certains secteurs sont toujours mis en priorité (éducation, santé) et d'autres toujours mis en rade
La communication		- déficit de communication entre le conseil municipal et les populations locales	- le tableau d'affichage ne joue pas pleinement son rôle - aucun système de communication formel entre élus et populations - mauvaise participation des populations à travers les commissions scientifiques	- les populations ignorent ce qui se passe au niveau de la commune - les populations vont vers les services déconcentrés pour plus d'information - le conseil municipal ne rend pas visible ses actions de développement
Les partenaires de la commune	- présence dans le périmètre communal de beaucoup de structures d'appui au développement	- rares sont les structures présentent dans Ndioum et qui y interviennent	- conditions d'installation sur le périmètre communal faciles - faible capacité d'initiation de coopération de la part des autorités locales	- les structures présentent à Ndioum interviennent au bénéfice des collectives locales voisines - les partenaires de la commune viennent toujours de l'extérieur - faible impact d'intervention des structures locales

3ème PARTIE

ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES

I. Les perspectives de développement

4.1. Les orientations du DRSP

Au Sénégal, la mise en œuvre des politiques de stabilisation depuis la fin des années 70, suivies des premiers programmes d'ajustement structurel au milieu des années 80, a certes contribué à améliorer le cadre macro-économique, mais les performances économiques sont restées en deçà des espérances.

Cependant, les performances économiques enregistrées n'ont pas contribué à améliorer les conditions de vie des populations et à réduire substantiellement la pauvreté. Le Sénégal n'a pas encore réalisé l'objectif de l'éducation universelle au niveau de l'enseignement primaire (le taux brut de scolarisation dans le primaire se situe à environ 70 %, tandis que le taux global est estimé à 32 %) et l'analphabétisme touche plus de la moitié de la population. La situation des femmes sénégalaises en matière d'éducation et de formation est préoccupante avec un taux d'analphabétisme de plus de 70% contre 48,9% pour les hommes (QUID, 2001).

Quant aux indicateurs de santé, ils demeurent en deçà des recommandations de l'OMS. Même si le Sénégal est cité comme pays de référence en Afrique en termes de lutte contre le VIH/SIDA, le système de santé dans son ensemble fait face à de graves contraintes . On note la recrudescence des endémies locales et la malnutrition touche de plus en plus les populations notamment les plus vulnérables (les enfants, les femmes, les handicapés, les aînés, les jeunes, les personnes déplacées et réfugiées, etc.). Les conditions d'hygiène individuelle et collective et d'assainissement précaires du milieu et les carences alimentaires sont responsables de la dégradation de l'état de santé des populations. En matière d'accès à l'eau potable, l'objectif visé par le Sénégal est d'atteindre le plus tôt possible, les recommandations de l'OMS, soit 35 litres par habitant et par jour. Actuellement, les populations disposent de 28 litres par habitant et par jour en moyenne.

Pour réduire la pauvreté de moitié à l'horizon 2015, l'Etat mettra en place de manière soutenue, une politique économique et sociale permettant de relever significativement ses performances socio-économiques et de placer le pays sur un sentier de développement humain durable. A cette fin, le Sénégal a initié en 2000, après l'adoption de son document intérimaire, un processus participatif de préparation d'une stratégie de réduction de la pauvreté fondée sur une croissance redistributrice et la satisfaction des besoins de base des populations pauvres. Le consensus autour de cette stratégie met l'accent sur la nécessité d'une mobilisation des décideurs politiques, des acteurs nationaux et des partenaires au développement pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion à travers l'établissement d'un lien étroit entre la réduction de la pauvreté, le progrès économique et le renforcement des capacités.

4.2. Les objectifs du millénaire

Objectifs	Description
OMD 1	**Éliminer l'extrême pauvreté et la faim**
OMD 2	**Assurer une éducation primaire pour tous**
OMD 3	**Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes**
OMD 4	**Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans**
OMD 5	**Améliorer la santé maternelle**
OMD 6	**Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies**
OMD 7	**Assurer un environnement durable**
OMD 8	**Mettre en place un partenariat mondial pour le développement**

4.3. Les perspectives régionales de développement

L'analyse socio-économique de la région de Saint-Louis a montré que le Saint-Louisien moyen est bien plus pauvre que le Sénégalais moyen et que ceci est dû à une contre performance économique malgré les atouts et potentialités qui lui donne le droit d'avoir pour ambition de devenir le « pôle agro-industriel » de l'Afrique de l'Ouest.

Selon le Plan Régional de Développement Intégré (PRDI), la réalisation de cette ambition économique est surtout basée sur l'exploitation rationnelle des ressources que recèle la région. Celle-ci devra être suivie par la promotion d'un développement adéquat des ressources humaines qui passera par l'offre de services de qualité en santé et en éducation.

Les grandes orientations du PRDI sont parallèles aux orientations et perspectives du PIC. Il s'agit entres autres de :

- maîtriser l'espace
- impulser un développement basé sur les opportunités réelles de chaque localité
- promouvoir des ressources humaines de qualité

4.4. les perspectives communales de développement

L'extension du périmètre communal et l'aménagement sont des stratégiques pour une meilleure maîtrise du développement économique et social de la commune de Ndioum. A cela s'ajoute la levée des contraintes liées à l'éclairage public, à la gestion des ordures ménagère, à la remontée des eaux de crue et l'adduction d'eau potable

L'économie de la commune repose pour une grande partie sur l'agriculture et le commerce. Les nombreuses contraintes liées au secteur agricole entravent son développement. Le système financier local est entrain de se développer avec l'essor des institutions de micro finance. Cette stratégie de banque populaire est une nouvelle approche de lutte contre la pauvreté car permettant aux plus démunis de s'inscrire dans la dynamique du système banquier. L'élevage, la pêche, le commerce, l'artisanat et le tourisme sont aussi de facteurs pour promouvoir le développement économique.

Le renforcement des infrastructures sociales de base et leur meilleure répartition spatiale demeure une nécessité impérieuse pour un développement harmonieux et durable de la commune de Ndioum.
Ndioum Diéri abrite l'essentiel des infrastructures sociales de base. Les populations de Ndioum Walo éprouvent d'énormes difficultés pour avoir les soins de santé primaires, car ne disposant d'aucune infrastructure sanitaire.

Ndioum occupe dans la région de Saint-Louis une position de pôle régional de développement. Avec son hôpital régional, Ndioum polarise un nombre d'établissements humains.

Pour jouer son véritable rôle de pôle régional de développement Ndiom devrait compter sur la mise en place d'industries de transformation, de conservation et de commercialisation des produits agricoles.

La Nationale 2 qui traverse Ndioum constitue un atout majeur pour son développement. Ne tournant pas complètement le dos au fleuve, Ndioum devrait compter sur le développement des services de restauration, d'hébergement, de la télécommunication et du transport.

V. Les objectifs de développement

2.1. Les objectifs généraux de développement

Dans le cadre de l'élaboration du PIC de Ndioum quatre objectifs généraux ont été identifiés par les populations. Ces objectifs généraux qui visent un développement harmonieux et équilibré de la collectivité sont en parfaite corrélation avec les orientations du DSRP, des objectifs du millénaire et les grandes orientations du PRDI.

Objectifs	Description
OG 1	**Améliorer le cadre de vie**
OG 2	**Promouvoir le développement économique**
OG 3	**Faciliter l'accès et la qualité des services sociaux de base**
OG 4	**Renforcer la gouvernance locale**

2.2. Les objectifs spécifiques de développement

OG 1. OS 1. Augmenter le périmètre communal

L'érection de Ndioum en commune lui a fait perdre une bonne partie de ses terres au profit de la communauté rurale de Gamadji Sarré .Cependant avec une population essentiellement agricole, une nécessité impérieuse d'élargissement des limites communales s'imposent à la municipalité pour garantir à la population une sécurité d'exploitation de leur terre.

Avec l'urbanisation assez rapide de la ville, les terres à vocation agricoles laissent la place à l'habitat et à l'aménagement des infrastructures.

OG 1. OS 2. Désenclaver le quartier de Ndioum Walo

Il s'agira de créer un pont sur le fleuve Doué qui sépare Ndioum Walo du reste de la commune. Ce pont constitue un maillon fondamental pour le désenclavement du premier quartier de Ndioum. Cependant, il facilitera la mobilité urbaine entre les deux parties principales de la ville et permettra aux populations de Ndioum Walo de bénéficier plus facilement des infrastructures sociales de base dont une bonne partie se trouve dans le Diéri.

OG 1. OS 3. Organiser l'espace urbain

L'occupation de l'espace urbain à Ndioum se fait de manière anarchique.
Par ailleurs, la restructuration des quartiers habités pourrait permettre d'aligner les habitations et d'aménager de vastes rues. Le bitumage des voies intra urbaines facilitera la mobilité et permettra surtout d'améliorer l'image de la ville. Pour une bonne planification urbaine, les zones d'extension restent à être urbanisées.

Les quartiers de Ndioum Walo, Diédiouba, Diamel et une partie de Nianga sont très mal éclairés.

OG 1. OS 4. Solutionner l'éclairage public

Une bonne partie de la population de Ndioum ne bénéficie pas de l'électricité. Cependant la municipalité devrait s'atteler à étendre non seulement le réseau électrique au niveau des quartiers non desservis mais aussi faciliter l'accès à cette source d'énergie indispensable à tous. De plus l'éclairage public, défectueux par endroit, n'assure pas une sécurité satisfisante.

OG 1. OS 5. Etendre le réseau d'adduction d'eau potable

Le réseau de distribution d'eau potable ne couvre pas totalement la ville. Certains quartiers accèdent difficilement à une consommation en eau potable et sont parfois obligés de consommer l'eau du fleuve avec tous les risques qu'ils encourent. De ce fait l'extension du réseau d'adduction d'eau potable dans les zones non desservies est une priorité pour la municipalité.

Le réseau d'adduction en eau potable devrait desservir l'ouest de Diédiouba, Béndiolol et Diamel.

OG 1. OS 6. Protéger la commune contre les crues du fleuve

La ville est souvent exposée à des risques d'inondation en hivernage avec la montée des eaux du fleuve. Cette inondation entraîne le déplacement des populations riveraines. Par conséquent la création d'une digue de protection contre les eaux de crue est une nécessité pour garantir la sécurité des populations et de leur bien.

OG 1. OS 7. Reboiser les grandes artères de la commune

La gestion de l'environnement et des ressources naturelles constitue l'une des neufs (9) domaines de compétences transférées aux collectivités locales. La ville de Ndioum n'est pas pourvu d'arbres permettant aux populations un minimum de confort et faire de la commune un endroit où il fait bon à vivre. Cependant à l'issu du diagnostic participatif de ce secteur, reboiser les grandes artères de la commune contribuerait à donner une nouvelle image à la ville de Ndioum.

OG 1. OS 8. Assainir la commune

Les sols argileux sont caractérisés par leur imperméabilité ce qui provoque la stagnation des eaux de pluie, vecteurs de propagation des maladies .A cela s'ajoute l'absence de système d'évacuation des eaux usées et des eaux de pluie. Ceci dit un vaste programme d'assainissement de la ville devrait être mis en place en collaboration avec des structures telles que l'ONAS.

OG 1. OS 9. Mieux gérer les ordures ménagères

La gestion des ordures ménagères n'est pas une tâche facile pour la municipalité. Les moyens déployés sont faibles par rapport aux besoins. L'acquisition de véhicules et l'aménagement d'une décharge publique deviennent une nécessité pour les autorités locales.

OG 1. OS 10. Mieux gérer les déchets biomédicaux

La commune de Ndioum bénéficie de trois (3) établissements sanitaires. En effet ils s'agissent d'un hôpital, d'un poste de santé et d'une case de santé .Cependant ces infrastructures sanitaires contribuent à la dégradation progressive de l'environnement eu égard à la quantité importante des déchets biomédicaux qu'elles génèrent. Pour pallier à cette pollution de l'environnement par ces déchets biomédicaux l'administration locale devrait mettre en place un système adéquat de gestion des déchets biomédicaux.

OG 1. OS 11. Gérer d'une façon optimale les carrières

Ndioum dispose d'une importante ressource en sable fin exploitée d'une façon anarchique. En effet il s'agit d'une carrière indispensable dans les travaux de bâtiments. A cet effet

l'usage non réglementaire de cette ressource est fait par les populations proches. Ainsi les autorités locales en partenariat avec les institutions des grands travaux pourraient mieux gérer l'exploitation de cette ressource pour une bonne préservation de l'environnement.

OG1. OS 12. Organiser le stationnement des camions frigorifiques

C'est le type de véhicule qui avec le transport du poisson laisse une puanteur au niveau de leur lieu de stationnement du fait de l'eau qu'il déverse. Pour solutionner ce problème, l'aménagement d'un lieu de stationnement équipé de fosses septiques s'impose à la municipalité.

OG 2. OS 1. Renforcer le système financier local

Le secteur de la micro finance est l'un des secteurs qui favorise le développement économique et social. En effet les institutions financières décentralisées luttent contre l'exclusion des membres et exigent moins de garantis dans l'octroi de crédit ce qui peut contribuer à l'émergence de nouvelles activités génératrices de revenu. Cependant la municipalité devrait organiser et appuyer les trois mutuelles d'épargne et de crédit(MEC) en mettant en place une ligne de crédit importante tout en revoyant à la baisse les taux d'intérêts qui s'appliquent sur le crédit et encourager l'épargne au niveau des structures financières.

OG 2. OS 2. Faciliter la conservation des produits agricoles

La commune de Ndioum dépend fortement de l'agriculture principale activité des populations. Cette dernière connaît une baisse considérable des rendements ces dernières années ce qui provoque le délaissement de ce secteur par les populations au profit d'autres activités et même parfois entraîne le déplacement des populations vers les grands centres urbains tels que Saint-Louis, Dakar etc. En outre, par un manque de système de conservation des produits agricoles , les populations sont confrontées à d'énormes pertes surtout pour les produits périssables tels que l'oignon, la tomate…La mise en place d'unités de conservation des produits agricoles demeure une priorité pour relancer ce secteur.

OG 2. OS 3. Faciliter l'écoulement de la production agricole

Le manque d'organisation des producteurs fait qu'ils éprouvent d'énormes difficultés à écouler leurs produits. Cependant la recherche de partenaires internes et mêmes externes pourrait leur faciliter la vente de leur produit et à bon marché. Outre les partenaires, les organisations de producteurs pourraient se doter de véhicules de transport leur permettant d'acheminer leurs récoltes dans les grandes villes

OG 2. OS 4. Renforcer les équipements et les infrastructures pastoraux

La restructuration du secteur de l'élevage passe nécessairement l'organisation des éleveurs à travers leurs structures respectives, la création d'unités de transformation laitières, le développement de l'élevage intensive avec l'insémination artificielle, une redynamisation des abattoirs municipaux, la facilitation de l'accès aux soins du bétail par la mise en place de pharmacie vétérinaire et la création d'un foirail municipal.

OG 2. OS 5. Renforcer le secteur de la pêche

Cette activité est très faiblement développée du fait d'un manque de moyens des pêcheurs qui agissent avec des moyens rudimentaires mais aussi et surtout d'un manque d'organisation des acteurs .Les autorités locales devraient moderniser le secteur par l'octroi

de crédit de pêche pour l'acquisition de matériels neufs tels que les pirogues, les filets, en mettant en place une mutuelle de pêche autogérée.

OG 2. OS 6. Redynamiser le marché hebdomadaire

Le commerce occupe la seconde place des activités urbaines ce qui dénote son importance dans la ville. Cependant, le marché hebdomadaire qui a lieu tous les lundi devrait être aménagé dans un nouveau site d'accueil. L'organisation de ce marché hebdomadaire peut permettre à la municipalité de réaliser une collecte importante de recettes municipales et augmenter ainsi son budget.

OG 2. OS 7. Augmenter la capacité d'accueil du marché

Le marché actuel devient un endroit assez petit pour les commerçants et les clients. Les allées sont très petites et l'éclairage au niveau du marché fait défaut. La municipalité gagnerait à augmenter la capacité d'accueil du marché en élargissant les allées et en construisant de nouvelles cantines.

OG 2. OS 8. Redynamiser l'artisanat

L'artisanat est l'une des activités émergentes dans la commune de Ndioum et est essentiellement constitué de services. Cependant les acteurs de ce secteur ne sont pas organisés. Ce manque d'organisation est confirmé par l'absence de structures ou d'organisations d'artisans. De même nous notons la non affiliation des artisans à la chambre des métiers de la région. Ce secteur devrait être redynamiser par la mise en place d'une ligne de crédit pour les artisans et favoriser la création d'organisations artisanes affiliées à la chambre des métiers de Saint-Louis essentielle pour la valorisation de l'expertise locale.

OG 2. OS 9. Valoriser le tourisme

Le tourisme qui constitue l'un des secteurs les plus rentables doit être propulsé par le raffermissement des réceptifs et l'amélioration de l'accueil d'une part et d'autre part par la recherche de partenaires pouvant aboutir à une visite des touristes étrangers au niveau de la ville. En outre la municipalité devrait promouvoir les activités culturelles par la création de salle de spectacle.

OG 2. OS 10. Développer le transport

Le transport connaît moins de difficultés à Ndioum du fait de sa position de carrefour d'une part et de la disposition de deux (2) gares routières d'autre part. Redynamiser le groupement des transporteurs et la baisse des tarifs du transport pourrait développer ce secteur. En outre l'amélioration du cadre de vie au niveau de la gare routière par l'électrification des lieux et l'alimentation en eau conforterait les acteurs.

OG 2. OS 11. Faciliter l'accès aux NTIC

Les NTIC se font rares dans la zone. En effet la ville ne dispose que trois (3) cybercafés d'accès difficile du fait de la cherté des tarifs horaires (700 Fcfa / H). De plus l'inexistence de centre de formation en informatique n'encourage pas les populations à user de l'ordinateur.
Par ailleurs dans le cadre d'appui à la décentralisation nous notons l'octroi de 15 ordinateurs par la jeunesse de MUREAUX en France qui peuvent servir à initier les jeunes à cet outil indispensable; de même la création de cybercafé au niveau du lycée pourrait contribuer à la facilitation de l'accès à l'Internet.

OG 3. OS 1. Faciliter l'accès à la maternelle

Ce type d'établissement joue un rôle important pour l'éveil de l'enfant. Cependant Ndioum en compte un avec trois salles de classe. Vu le nombre important de la population enfantine, ce nombre d'établissement préscolaire est jugé insuffisant ; et même l'allègement des conditions d'accès au préscolaire devrait être appuyé par la municipalité pour assurer un bon relèvement du taux brut de scolarisation (TBS) qui est encore à un niveau faible par rapport à celui de la région.

OG 3. OS 2. Renforcer les équipements et les infrastructures des écoles primaires

L'enseignement élémentaire à Ndioum connaît plusieurs anomalies et a comme conséquence un fort taux de déperdition scolaire. En effet, l'effectif pléthorique constaté au niveau des salles de classes et accentué par le déficit en table banc rend difficiles les conditions de travail des élèves. Cette situation accentuée par l'absence de bibliothèque scolaire et de cantine scolaire maintient au bas niveau la qualité des résultats d'enseignement.
L'éducation étant une compétence transférée par l'Etat devrait être soutenue par le conseil municipal en octroyant des subventions aux écoles et en transformant les abris provisoires en classes cimentées. En outre l'implantation de bibliothèque scolaire au niveau des établissements, le renforcement des blocs sanitaires et la redynamisation des APE sont des nécessités pour améliorer l'éducation à Ndioum.

OG 3. OS 3. Renforcer l'équipement du collège

La capacité d'accueil du collège est très limitée : 14 salles pour 675 élèves soit en moyenne 50 élèves par salle. Il polarise tous les villages de la zone. Le renforcement de la bibliothèque en ouvrages des programmes d'enseignement, la construction de nouvelles salles de classes, l'aménagement d'une aire d'agrément et sportive, et l'équipement d'une salle informatique contribuerait à améliorer les conditions d'existence des élèves.

OG 3. OS 4. Créer un site autonome pour le lycée

A Ndioum, le collège abrite en même temps le lycée et le principal assure le rôle de proviseur du lycée. Eu égard l'énorme responsabilité de gestion du lycée la municipalité devrait octroyer un site autonome pour l'implantation du lycée et le conseil régional devra trouver les financements nécessaires pour sa construction.

OG 3. OS 5. Promouvoir l'alphabétisation, le franco arabe et les daaras

La promotion de l'alphabétisation, du franco-arabe et des daaras passent essentiellement par une modernisation du secteur .En effet la création d'un centre d'alphabétisation fonctionnelle, d'une institution franco arabe moderne et de daaras équipés sont nécessité pour améliorer les condition d'existence des apprenants et constituent un moyen de lutte contre l'analphabétisme.

OG 3. OS 6. Equiper le centre de formation

Les centres de formation professionnelle constituent un palliatif au fort taux de déperdition scolaire. Cependant vu le rôle important d'insertion des jeunes qu'ils jouent, leur équipement devient un nécessité pour renforcer le niveau de performance des diplômés et éventuellement la promotion de l'artisanat local.
Par ailleurs les partenaires de la commune de Ndioum peuvent appuyer ces centres à la demande de la municipalité en terme de microprojets.

OG 3. OS 7. Rendre fonctionnel le comité de santé

La gestion du poste de santé relève de la compétence de la commune. Ce pendant le comité de santé devant s'occuper de la gestion de cette infrastructure sanitaire n'est pas fonctionnel. Pour la continuité et l'assurance de la qualité des prestations de service du poste de santé, il faut obligatoirement avoir un comité de gestion dynamique. Son rôle est de coordonner avec le personnel sanitaire en vu d'avoir une bonne qualité des services rendus.

OG 3. OS 8. Renforcer les équipements et les infrastructures sanitaires

La commune de Ndioum est l'une des communes du département la plus fournie en infrastructures sanitaires. Cependant il importe de renforcer leur capacité d'accueil et d'augmenter le niveau d'équipement et de personnel pour l'assurance de toutes les prestations sur place. De même renforcer la dotation en médicaments au niveau des pharmacies IB (Initiative Bamako) du poste et de la case de santé pour assurer les besoins des populations démunies en médicaments génériques.

OG 3. OS 9. Renforcer la prise en charge des handicapés

Les handicapés constituent une couche démunie et vulnérable ; les appuyer est une nécessité pour leur insertion dans le tissu social .La municipalité devrait renforcer et appuyer le centre de formation des handicapés en terme d'équipement et de fourniture pour un bon fonctionnement de cette structure. Le Partenariat avec Saint-Louis et sa Région joue jusqu'ici un rôle prépondérant dans l'appui et l'organisation des handicapés. Cette dynamique devrait être appuyée par la municipalité, les services déconcentrés et les autres partenaires au développement.

OG 3. OS 10. Renforcer et équiper les infrastructures culturelles, sportives et de loisirs

Ce secteur est faiblement développé et les activités sportives se limitent essentiellement au football. Cependant avec les manifestations réussies de l'Association pour la Renaissance de Ndioum, la culture a connu une relance. Par ailleurs l'aménagement d'aires de jeux dans chaque quartier contribue à promouvoir le développement socio- culturel de la ville. En outre vu les problèmes auxquels sont confrontés les jeunes, la commune doit faire des ASC un interlocuteur afin d'instaurer un environnement favorable à l'épanouissement de tous .A cela s'ajoute l'octroi de subvention aux ASC pour leur bon fonctionnement.

OG 4. OS 1. Former davantage les élus

La mise en œuvre de la décentralisation passera nécessairement par le renforcement des capacités des élus. En effet la formation à la maîtrise des textes de lois de la décentralisation et sur les missions de l'élu, la formation sur l'élaboration du budget et l'exécution de la dépense publique et la formation en gestion financière sont des bases solides pour renforcer la bonne gouvernance locale.

OG 4. OS 2. Renforcer le personnel municipal

Il s'agit de recruter d'urgence un secrétaire municipal pour appuyer le maire dans ses tâches administratives, augmenter et former les agents de recouvrement, doter la municipalité de véritables techniciens et de favoriser la mise en place d'un service technique municipal.

OG 4. OS 3. Développer la stratégie de mobilisation ressources financières

La commune pour son bon fonctionnement doit développer des stratégies de mobilisation de ressources financières pour augmenter ses recettes budgétaires. En effet dans la réalisation de certains ouvrages et infrastructures, le portefeuille municipal doit dégager une contrepartie ; ce montant provient généralement des recettes de la commune en terme d'impôts et taxes. Donc une campagne de sensibilisation et d'information des populations sur l'importance du payement des impôts et des taxes doit être faite par le conseil municipal. En outre la construction de nouvelles cantines et de nouveaux souks contribuerait à augmenter le portefeuille de la municipalité. De même, les ressources de la coopérations décentralisée contribueraient à améliore la capacité financière de la commune.

OG 4. OS 4. Etablir le dialogue entre élus et mandants

La décentralisation est un processus de responsabilisation des populations et de renforcement de la démocratie locale .Nécessairement la municipalité doit établir un dialogue permanent entre la population et le conseil municipal en mettant en place des outils de communication performants. En effet elle doit périodiquement rendre compte de sa mission à la collectivité pour une gestion transparente des affaires de la collectivité.

OG 4. OS 5. Développer des outils de présentation et de gestion de la commune

La commune de Ndioum ne dispose d'aucun support communicationnel performant pour sa présentation. A cet effet; la commune devrait disposer d'un Logo qui permettra son identification, d'un journal qui décrit ses caractéristiques physiques et socioéconomiques, de plaquettes et de dépliants.

III. Les actions de développement

3.1. Les actions de l'axe Aménagement urbain, Assainissement et environnement

Objectifs généraux	Objectifs Spécifiques	Actions
Améliorer le cadre de vie	Augmenter le périmètre communal	Augmentation du périmètre communal
	Désenclaver le quartier de Ndioum Walo	Construction d'un pont sur le Doué
	Organiser l'espace urbain Solutionner l'éclairage public	Création de lotissement des quartiers Création d'une voirie communale butinée sur 3 km Réhabilitation et extension du réseau électrique Création de lotissement et attribution des zones du Dièri
	Protéger la commune contre les crues du fleuve	Construction d'une digue de protection
	Etendre le réseau d'adduction d'eau potable	extension du réseau d'adduction d'eau dans les zones non desservies
	Reboiser les grandes artères de la commune	Reboisement des espèces disparues ou en voie de disparition Actions d'IEC
	Assainir la commune	Mise en place de canaux d'évacuation des eaux usées (fosses étanches)
	Gérer mieux les ordures ménagères	Renforcement du système d'évacuation des ordures ménagères
	Mieux gérer les déchets biomédicaux	Mise en place d'un système adéquat de gestion des déchets biomédicaux
	Gérer d'une façon optimale les carrières	Organisation de l'exploitation des carrières
	Organiser le stationnement des camions frigorifiques	Création de fosses septiques pour les camions frigorifiques

3.2. Les actions de l'axe Economie Locale

Objectifs généraux	Objectifs Spécifiques	Actions
Promouvoir le développement économique	Renforcer le système financier local	Sensibilisation et information sur les différentes formes d'accès au crédit Appui institutionnel et financier aux MEC
	Faciliter la conservation des produits agricoles	Mise en place d'unités de conservation et de transformation des produits agricoles
	Faciliter l'écoulement de la production agricole	Organisation du circuit du riz Création d'unités de décorticage du riz
	Renforcer les équipements et les infrastructures pastoraux	Organisation de l'élevage ovine Construction d'un foirail municipal Réorganisation de l'abattoir
	Renforcer le secteur de la pêche	Dotation d'équipements et de matériels de pêche Organisation des pêcheurs
	Redynamiser le marché hebdomadaire	Création d'un site approprié pour le louma Recrutement de collecteurs Organisation de la gestion du marché hebdomadaire
	Augmenter la capacité d'accueil du marché	Constructions de nouvelles cantines et aménagement de allées
	Redynamiser l'artisanat	Organisation des artisans Organisation de sessions de formation des artisans
	Valoriser le tourisme	Valorisation des sites touristiques
	Développer le transport	Elaboration d'un plan de circulation
	Faciliter l'accès aux NTIC	Création de cyber café Création de salles d'informatiques
	Réorganisation des groupements féminins	Mise en place d'une ligne de crédit pour les femmes porteuses de projets

3.3. Les actions de l'axe services sociaux de base

Objectifs généraux	Objectifs Spécifiques	Actions
Faciliter l'accès aux services sociaux de base	Faciliter l'accès à la maternelle	Construction et équipement d'une case des tout petits Construction et équipement de deux écoles maternelles Dotation de matériels à Ndioum 1
	Renforcer les équipements et les infrastructures des écoles primaires	Construction d'un bureau directeur Ndioum 1 Clôture de l'école Ndioum 1 Construction de deux blocs sanitaires Construction d'un bloc sanitaire pour maître Dotation de manuels Construction d'une bibliothèque scolaire Construction et équipement de cinq salles polyvalentes Entretien et réhabilitation de l'école Construction de trois salles de classes Construction d'un mur de clôture Electrification des classes Construction de quatre blocs sanitaires
	Renforcer les équipements et les infrastructures des écoles primaires	Construction d'un magasin Réhabilitation de l'école Ndioum 1 Construction de deux salles de classes Ndioum 3 Réfection de trois salles de classes Ndioum 3 Construction d'un mur de clôture et d'un bloc sanitaire Ndioum 3
	Renforcer les équipements et les infrastructures des écoles primaires	Construction de 4 salles de classes au niveau du CEM Construction d'un mur de clôture et d'un bloc sanitaire Ndioum 4 Construction d'un bureau magasin Electrification de l'école Sensibilisation sur le maintien des filles à l'école
	Renforcer l'équipement du collège	Construction de quatre salles de classe ordinaires Construction et équipement d'une bibliothèque Construction et équipement d'une salle informatique Construction et équipement d'un bloc scientifique
	Créer un site autonome pour le lycée	Construction et équipement d'un lycée autonome du CEM
	Promouvoir l'alphabétisation, le franco arabe et les daras	Construction et équipement d'un centre d'alphabétisation et d'un centre franco -arabe
	Equiper le centre de formation	Dotation d'équipement au centre de formation
	Renforcer les équipements et les infrastructures sanitaires	Dotation d'équipements au poste de santé et à la case de santé
		construction d'une maternité à Ndioum Walo

		Construction et équipement d'une maternité dans le poste de santé
		Dotation d'une ambulance
	Rendre fonctionnel le comité de santé	Création d'un comité de santé dynamique
	Renforcer la prise en charge des handicapés	Construction d'un centre pour handicapés
	Renforcer et équiper les infrastructures culturelles, sportives et de loisirs	Construction d'une maison des jeunes Construction d'une salle de spectacle Réhabilitation et équipements de la salle des fêtes Equipement et clôture de la case foyer des femmes de Ndioum Walo Construction d'une case foyer des femmes à Ndioum Diéri

3.4. Les actions de l'axe Gouvernance Locale

Objectifs généraux	Objectifs Spécifiques	Actions
Renforcer la gouvernance locale	Former davantage les élus Renforcer le personnel municipal financières	Formation des élus locaux
	Développer la stratégie de mobilisation ressources	IEC sur la mobilisation de ressources financières
	Etablir le dialogue entre élus et mandants Développer des outils de présentation et de gestion de la commune	Mise en place d'un cadre de concertation à l'échelle communale Dotation d'outils de communication (site web, logo, plaquettes, dépliants …)

4. Priorisation et planification

AMENAGEMENT URBAIN

Priorité	Actions	Coût	Localisation	Acteurs	Annualisation				
					2007	2008	2009	2010	2011
1. Aménagement urbain	1-Augmentation du périmètre communal	A déterminer	Sud : 3,5 km Nord : 1,3km Est : 2km	Commune Communauté rurale voisine Etat	+	+	+	+	+
	2-Construction d'un pont sur le Doué	A déterminer	Fleuve Doué entre Ndiou-diéri et Ndioum-walo	Commune, Etat Partenaires			+		
	3- Création de lotissement de quartier	A déterminer	extrême Ouest Sud extrême Est Sud Entre le fleuve et la RN 2	Commune Services déconcentrés			+		
	4 -Création d'une voirie communale butinée sur 3 km	A déterminer	Axe mairie Ndioum1	Commune Partenaires			+		
	5-Réhabilitation et extension du réseau électrique	A determiner	Diamel Oualad-Bery ,Diedouba Ndioum-walo	Commune Sénélec Partenaire		+			
	6- Lotissement et attribution des zones du Dièri	A déterminer	Zone du Diéri	Commune Services déconcentrés		+			
	7- Construction d'une digue de protection	A déterminer	Du côté de Ndioum Walo	Commune Etat, partenaires au développement	+	+	+		
	8- Extension du réseau d'adduction d'eau	A déterminer	dans les zones non desservies	Commune, Etat Partenaires	+	+	+	+	+

ENVIRONNEMENT - ASSAINISSEMENT

Priorité	Actions	Coût	Localisation	Acteurs	Annualisation				
					2007	2008	2009	2010	2011
2. environnement et assainissement	9. Reboisement des espèces disparues ou en voie de disparition	1 250 000	Bordure RN 2 Intérieur de la ville	Commune Populations Services déconcentrés	+	+	+	+	+
	10. Actions d'IEC	500 000	Commune	Commune Populations Services déconcentrés	+	+	+	+	+
	11- Mise en place de canaux d'évacuation des eaux usées	A déterminer	Commune	Communes partenaires ONAS			+		
	12- Renforcement du système d'évacuation des ordures ménagères	20 000 000	Commune	Commune Partenaires	+	+	+	+	+
	13. Mise en place d'un système adéquat de gestion des déchets biomédicaux		Commune	Commune Populations Services déconcentrés partenaires	+	+	+	+	+
	14 -Organisation de l'exploitation des carrières	A déterminer	Entrée de la ville (côté Ouest)	Commune Populations Services techniques		+			
	15. Création de fosses septiques pour les camions frigorifiques	3 000 000	Marché	Commune, Camionneurs Gestionnaires du marché Service de l'environnement.		+			

SANTE

Priorité	Actions	Coût	Localisation	Acteurs	Annualisation				
					2007	2008	2009	2010	2011
3. Santé	14-Construction et équipement de la maternité du poste de santé	32 000 000	Ndioum Diéri	Mairie de Muraux (France), commune, populations	+	+			
	15-Construction d'une maternité	20 000 000	Ndioum Walo	Mairie de Muraux, commune, populations		+			
	16-Mise en place d'un comité de gestion fonctionnel	500 000	Poste de santé de Ndioum Diéri	Commune, populations	+				
	17-Dotation d'une ambulance	20 000 000	Poste de santé	Commune, Partenaires, Populations		+			
	18. Dotation d'équipements à la case et au poste de santé		Case de santé et poste de santé		+	+	+	+	+

CULTURE

Priorité	Actions	Coût	Localisation	Acteurs	Annualisation				
					2007	2008	2009	2010	2011
4. Culture, culte, sport et loisirs	20-Construction et d'une salle de spectacle	8 000 000	Ndioum Diéri	Commune et partenaires					+
	21-Réhabilitation et équipement de la salle des fêtes	20 000 000	Ndioum Diéri	Commune Acteurs culturels Partenaires		+			
	22-Equipement et clôture de la case foyer des femmes	10 000 000	Ndioum Walo	Commune Acteurs culturels Partenaires		+	+		
	23-Construction d'une case foyer	30 000 000	Ndioum Diéri	Commune Acteurs culturels Partenaires				+	+

ECONOMIE LOCALE

Priorité	Actions	Coût	Localisation	Acteurs	Annualisation				
					2007	2008	2009	2010	2011
	25- Appui institutionnel et financier aux MEC	A déterminer	Commune	Commune, institutions de micro finance et partenaires	+	+	+	+	+
	26-Mise en place d'unités de conservation et de transformation des produits agricoles	20 000 000	Ndioum Diéri	Commune, Etat, Partenaires au développement		+	+		
	27-Organisation du circuit du riz	A déterminer	Commune	Commune, organisations paysannes, SAED	+				
	28-Création d'unités de décorticage du riz	A déterminer	Commune	Commune, organisations paysannes, SAED		+	+		
	29-Organisation de l'élevage ovine	A déterminer	Commune	Commune maison des éleveurs « Gallé Aynabé »		+	+		
	30. Construction d'un foirail municipal	A déterminer	Commune	Commune, Etat, Partenaires au développement	+	+			
	31. Réorganisation de l'abattoir	A déterminer	Commune	Commune, Etat, Partenaires au développement	+	+			
	32-Dotation d'équipements et de matériels de pêche	A déterminer	Commune	Commune Acteurs de la pêche		+			
	33-Organisation des pêcheurs	A déterminer	Commune	Commune Acteurs de la filière, services techniques	+				
	34-Création d'un site approprié pour le louma	A déterminer	Commune	Commune, commerçants		+			

	35-Recrutement de collecteurs	A déterminer	Commune	Commune	+				
	36-Organisation de la gestion du marché hebdomadaire	A déterminer	Commune	Commune, commerçants		+			
	37- Organisation de la gestion du louma	A déterminer	Commune	Commune, Etat, Partenaires		+			
	38- Construction de nouvelles cantines et aménagement des allées	A déterminer		Commune, Etat, Partenaires	+	+			
	39-Organisation des artisans	A déterminer	Commune	Commune, artisans		+	+		
5. Economie locale	40- formation des artisans	A déterminer	Commune	Commune, artisans	+	+	+	+	+
	41-Valorisation des sites touristiques	A déterminer	Grande mosquée de Ndioum Walo, la forêt classée, la forêt de Esiane et de Diarra, les cavernes de Essia	Commune, Syndicat d'initiative, acteurs privés		+	+		
	42-Elaboration d'un plan de circulation	A déterminer	Commune	Commune, transporteurs		+			
	4 3-Organisation du système de transports hippomobiles	A déterminer	Commune	Commune, transporteurs		+			
	44-Création de cyber café	10 000 000	Commune	Commune partenaires	+				
	45- Création de salles d'informatiques	10 000 000	Commune	Commune partenaires	+				
	46- Réorganisation des groupements féminins	A déterminer	Commune	Commune Partenaire Organisations féminines	+	+	+	+	+
	47-Mise en place d'une ligne de crédit pour les femmes porteuses de projets	15 000 000	Commune	Commune Partenaires		+	+		

EDUCATION

Priorité	Actions	Coût	Localisation	Acteurs	Annualisation				
					2007	2008	2009	2010	2011
6. Education	49-Construction et équipement de deux écoles maternelles	5 800 000	Ndioum Diéri et Ndioum Walo	Commune Partenaires		+	+		
	50-Dotation de matériels	1 770 000	Ndioum 1	Commune Etat, partenaires	+				
	51-Construction d'un bureau directeur	1 200 000	Ndioum 1		+				
	52- Clôture de l'école	750 000	Ndioum 1	Commune Etat, partenaires	+	+	+	+	+
	53-Construction de deux blocs sanitaires	3 500 000	Ndioum 1	Commune Etat, partenaires				+	+
	54-Construction d'un bloc sanitaire pour maître	3 500 000	Ndioum 1	Commune Etat, partenaires	+				
	55- Dotation de manuels	A déterminer	Ndioum 1	Commune Etat, partenaires	+	+	+	+	+
	56-Construction d'une bibliothèque scolaire	5 000 000	Ndioum 1	Commune Etat, partenaires	+	+			
	57-Construction et équipement de cinq salles polyvalentes	18 250 000	Ndioum 1	Commune Etat, partenaires					+
	58-Entretien et réhabilitation de l'école	5 000 000	Ndioum 1	Commune Etat, partenaires	+				
	59-Construction de trois salles de classes	9 750 000	Ndioum Walo	Commune Etat, partenaires	+	+			
	60-Construction d'un mur de clôture	15 000 000	Ndioum Walo	Commune Etat, partenaires	+	+			
	61-Electrification des classes	750 000	Ndioum Walo	Commune Etat, partenaires	+				

	62-Construction d'un bloc sanitaire (4 WC)	3 500 000	Ndioum Walo	Commune Etat, partenaires	+	+			
	63-Construction d'un magasin	2 000 000	Ndioum Walo	Commune Etat, partenaires	+	+			
	64-Construction et équipement d'une bibliothèque scolaire	5 000 000	Ndioum Walo	Commune Etat, partenaires	+	+			
6. Education	65-Construction de trois salles de classes	7 500 000	Ndioum 2	Commune Etat, partenaires	+	+	+		
	66-Electrification des classes	750 000	Ndioum 2	Commune Etat, partenaires	+				
	67-Construction d'un mur de clôture	15 000 000	Ndioum 2	Commune Etat, partenaires	+	+			
	68-Réhabilitation de l'école	5 000 000	Ndioum 2	Commune Etat, partenaires		+	+		
	69-Construction de deux salles de classes	7 500 000	Ndioum 3	Commune Etat, partenaires	+	+			
	70-Réfection de trois salles de classes	1 800 000	Ndioum 3	Commune Etat, partenaires	+	+			
	71-Construction d'un mur de clôture et d'un bloc sanitaire	8 000 000	Ndioum 3	Commune Etat, partenaires		+	+		
	72-Construction et équipement d'une bibliothèque scolaire	7 000 000	Ndioum 3	Commune Etat, partenaires		+	+		
	73-Construction de 4 salles de classes	15 000 000	Ndioum 4	Commune Etat, partenaires		+	+	+	+
	74-Construction d'un mur de clôture et d'un bloc sanitaire	5 000 000	Ndioum 4	Commune Etat, partenaires				+	+
	75-Construction d'un bureau magasin	2 000 000	Ndioum 4	Commune Etat, partenaires		+			
	76-Electrification de l'école	750 000	Ndioum 4	Commune Etat, partenaires	+				

	77-Sensibilisation sur le maintien des filles à l'école	600 000	Ndioum 4	Commune Etat, partenaires	+	+	+	+	+
	78-Construction d'un centre d'alphabétisation	5 000 000	Dans toutes les écoles	Commune Etat, partenaires	+	+	+	+	+
	79-Construction et équipement d'un centre franco arabe	5 000 000		Commune Etat, partenaires		+	+		
6. Education	80-Construction de quatre salles de classe ordinaires	15 000 000	CEM	Conseil régional Etat, partenaires		+			
	81-Construction et équipement d'un laboratoire de physique chimie	15 000 000	CEM	Conseil régional Etat, partenaires		+	+		
	82-Construction et équipement d'une bibliothèque	8 000 000	CEM	Conseil régional Etat, partenaires		+			
	83-Construction et équipement d'une salle informatique	7 000 000	CEM	Conseil régional Etat, partenaires		+	+		
	84-Construction et équipement d'un bloc scientifique	50 000 000	CEM	Conseil régional Etat, partenaires		+	+	+	
	85-Mise en place d'un club ami de la nature	500 000	CEM	Conseil régional Etat, partenaires		+			
	86-Installation de 50 bancs en durs	1 500 000	CEM	Conseil régional Etat, partenaires		+	+		
	87-Mise en place d'un drapeau plus mât	50 000	CEM	Conseil régional Etat, partenaires	+				
	88-Equipement d'ouvrage pour toutes les matières	1 500 000	CEM	Conseil régional Etat, partenaires	+	+	+	+	+
	89-Construction et équipement d'un lycée autonome du CEM	100 000 000		Conseil régional Etat, partenaires		+	+	+	

GOUVERNANCE LOCALE

Priorité	Actions	Coût	Localisation	Acteurs	Annualisation				
					2007	2008	2009	2010	2011
Bonne gouvernance locale	90-Formation des élus locaux	1 000 000	Commune	Commune et partenaires	+	+	+	+	+
	91-Mise en place d'un cadre de concertation à l'échelle communale	400 000	Commune	Commune, population, services techniques et partenaires	+				
	92-Dotation d'outils de communication (site web, logo, plaquettes, dépliants …)	A déterminer	Commune	Commune, population, services techniques et partenaires	+				

5. Conclusion

La promotion d'un développement durable, centré sur une réelle prise en compte des préoccupations dans un contexte de responsabilisation accrue des collectivités locales, passe nécessairement par la mise en œuvre des solutions endogènes. Les actions de développement sont d'autant plus indiquées pour valoriser les potentialités et surmonter les obstacles, qu'elles sont mises en cohérence dans un plan indicatif appelé Plan d'Investissement Communal (PIC).

Se fondant essentiellement sur une pleine participation de tous les acteurs (populations, conseil municipal, services techniques déconcentrés et structures d'appui au développement), l'élaboration du PIC a nécessité la combinaison d'outils de planification stratégiques (ancrage institutionnel, pré diagnostic, cérémonie de lancement) et de planification opérationnelle (enquêtes, interview, travaux de commissions, outils MARP…).

Cependant, la démarche méthodologique présente certaines limites liées entre autres à la faiblesse documentaire et à l'utilisation difficile des outils du diagnostic qualitatif durant l'hivernage. Néanmoins, les solutions endogènes préconisées sont très fidèles aux préoccupations locales. Elles visent principalement l'amélioration du cadre urbain, le développement du secteur économique, l'accès aux services sociaux de base et la bonne gouvernance locale.

Seulement, ces objectifs si réalistes soient-ils ne peuvent être atteints sans un renforcement des moyens du conseil municipal. En effet, l'identification et la mise en œuvre des actions concertées de développement au moment où les collectivités locales sont davantage responsabilisées, exigent des moyens matériels, humains et financiers considérables. Ainsi, la formation des conseillers municipaux, une meilleure organisation du fonctionnement conseil municipal, la mise en place d'un cadre communal de concertation, l'amélioration du système de collecte des recettes budgétaires et un plus grand soutien de l'Etat et des partenaires au développement, permettront de promouvoir un développement harmonieux et plus équilibré de la commune.

ANNEXE

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Profil historique
Tableau 2: Evolution pluviométrique
Tableau 3: Répartition population par quartier et par carré
Tableau 4: Recensement communal
Tableau 5: Intervalle d'âge par sexe
Tableau 6: Répartition ethnique selon les quartiers
Tableau 7: Répartition socioprofessionnelle
Tableau 8: Typologie de l'habitat
Tableau 9: Population par niveau d'équipement
Tableau 10: Accès au réseau électrique
Tableau 11: Source d'énergie pour éclairage
Tableau 12: surface d'habitat mal drainé
Tableau 13: Mode d'évacuation des eaux usées
Tableau 14: Situation des latrines
Tableau 15: Evacuation des ordures ménagères
Tableau 16: Niveau de satisfaction de la gestion des ordures ménagères
Tableau 17: Accès à l'eau potable par quartier
Tableau 18: Abonnement au téléphone
Tableau 19: Fréquence des maladies
Tableau 20: Tableau de bord des infrastructures sanitaires
Tableau 21: Tableau de bord de l'école maternelle
Tableau 22: Identification des écoles
Tableau 23: Tableau de bords des écoles primaires
Tableau 24: Taux de réussite scolaire
Tableau 25: Tableau de bord du lycée
Tableau 26 :Niveau d'instruction pour les personnes ayant plus de 7 ans
Tableau 27: Langue d'alphabétisation
Tableau 28: Centres de formation professionnelle
Tableau 29: Effectif de l'atelier mécanique
Tableau 30: Evolution des effectifs
Tableau 31: Situation du centre des handicapés
Tableau 32: Situation des autres centres de formation technique
Tableau 33: Situation des infrastructures culturelles
Tableau 34: Situation des infrastructures sportives
Tableau 35 : Données sur le GECAP
Tableau 36 : Opérations de crédit en décembre 2003
Tableau 37: Récapitulatif du secteur artisanal
Tableau 38: Groupements de Promotion Féminins de la commune
Tableau 39: Niveau de pauvreté des ménages
Tableau 40: Répartition du personnel selon les services
Tableau 41: Répartition du personnel selon le niveau d'instruction
Tableau 42: Evolution du budget
Tableau 43: Répartition du budget
Tableau 44: Dépenses d'investissement
Tableau 45: Projets récents et programmes
Tableau 46:Répartition du fonds de dotation
Tableau 47 : Investissements de l'Etat
Tableau 48: Structures d'intervention

LISTE DES PHOTOS

Photo 1: Situation des ordures ménagères
Photo 2: Le forage de Ndioum
Photo 3: Hôpital de Ndioum
Photo 4: Lycée de Ndioum
Photo 5: Salle des fêtes
Photo 6: La charrette comme moyen de transport
Photo 7: l'hôtel de ville de Ndioum

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Répartition de la population par quartier
Figure 2 : Population par niveau d'équipement

LES FICHES PROJET

FICHE PROJET N°1 : Construction d'une salle de spectacle

Promoteur du projet	Conseil Municipal
Objectif du Projet	-développer les activités de loisir - Améliorer la rentabilité des activités socioculturelles -Faire participer les jeunes dans les actions de développement de la commune
Population cible	Population de Ndioum et environ
Localisation du projet	Ndioum
Durée du projet	2007
Coût global du projet	8 000 000 FCFA
Partenaires de Mise en oeuvre	Partenariat, ARD, Autres partenaires
Maître d'ouvrage Maître d'œuvre	Conseil municipal Entreprise adjugée

FICHE PROJET N°2 : Construction d'un Pont sur le Doué

Promoteur du projet	Conseil Municipal
Objectif du Projet	-Faciliter l'accès au quartier de Ndioum Walo -Augmenter le périmètre communal
Population cible	Population de Ndioum et environ
Localisation du projet	Ndioum
Durée du projet	2007
Coût global du projet	A déterminer
Partenaires de Mise en oeuvre	Etat, ARD, Autres partenaires
Maître d'ouvrage Maître d'œuvre	Conseil municipal Entreprise adjugée

FICHE PROJET N°3: Construction d'une digue de protection contre les eaux de crue

Promoteur du projet	Conseil Municipal
Objectif du Projet	-Eviter les inondations -Sécuriser la ville
Population cible	Population de Ndioum
Localisation du projet	Le long du de la rivière de Mberkeldi au Sud du quartier de Ndioum Walo
Durée du projet	2007
Coût global du projet	60 000 000 FCFA
Partenaires de Mise en oeuvre	Etat, ARD, Autres partenaires
Maître d'ouvrage Maître d'œuvre	Conseil municipal Entreprise adjugée

FICHE PROJET N°4 : Réhabilitation et équipement de la salle des fêtes

Promoteur du projet	Conseil Municipal
Objectif du Projet	-Promouvoir les activités de loisir -Améliorer les recettes municipales -Faciliter l'accès aux infrastructures socio-culturelles
Population cible	Population de Ndioum et environ
Localisation du projet	Ndioum
Durée du projet	2007
Coût global du projet	20 000 000 FCFA
Partenaires de Mise en oeuvre	Etat, ARD, Autres partenaires
Maître d'ouvrage Maître d'œuvre	Conseil municipal Entreprise adjugée

FICHE PROJET N°5 : Construction d'une case foyer pour les femmes

Promoteur du projet	Conseil Municipal
Objectif du Projet	-Améliorer les conditions de vie des femmes -Favoriser la promotion de l'entreprenariat féminin.
Population cible	Population de Ndioum et environ
Localisation du projet	Ndioum Diéri
Durée du projet	2007
Coût global du projet	30 000 000 FCFA
Partenaires de Mise en oeuvre	Etat, ARD, Autres partenaires
Maître d'ouvrage Maître d'œuvre	Conseil municipal Entreprise adjugée

FICHE PROJET N°6 : Mise en place d'unités de conservation et de transformation des produits agricoles.

Promoteur du projet	Conseil Municipal
Objectif du Projet	- Faciliter la commercialisation des récoltes - Eviter le bradage des récoltes
Population cible	Agriculteurs
Localisation du projet	NDioum Diéri
Durée du projet	2008
Coût global du projet	20 000 000 FCFA
Partenaires de Mise en oeuvre	Etat, ARD, SAED, Autres partenaires
Maître d'ouvrage Maître d'œuvre	Conseil municipal Entreprise adjugée

FICHE PROJET N°7: Mise en place d'une ligne de crédit pour le développement de l'entreprenariat féminin

Promoteur du projet	Conseil Municipal
Objectif du Projet	-Améliorer les conditions de vie des femmes -Réduire le niveau de dépendance des femmes
Population cible	Femmes de Ndioum
Localisation du projet	Ndioum
Durée du projet	2007
Coût global du projet	120 000 000 FCFA
Partenaires de Mise en oeuvre	Etat, ARD, SAED, Autres partenaires
Maître d'ouvrage Maître d'œuvre	Conseil municipal Mutuelle de la place ou CMS

FICHE PROJET N°8 : Mise en place d'unités de décorticage du riz

Promoteur du projet	Conseil Municipal
Objectif du Projet	-Améliorer les conditions de travail des femmes - Valoriser la culture du riz
Population cible	Population de Ndioum
Localisation du projet	Ndioum
Durée du projet	2007
Coût global du projet	8 000 000 FCFA
Partenaires de Mise en oeuvre	Etat, ARD, Autres partenaires
Maître d'ouvrage Maître d'œuvre	Conseil municipal Entreprise adjugée

FICHE PROJET N°9 : Réhabilitation et Extension du réseau électrique

Promoteur du projet	Conseil Municipal
Objectif du Projet	-Améliorer le niveau de confort des populations -assurer plus de sécurité à la population
Population cible	Population de Ndioum
Localisation du projet	Ndioum
Durée du projet	2007
Coût global du projet	A déterminer
Partenaires de Mise en oeuvre	Etat, SENELEC, ARD, Autres partenaires
Maître d'ouvrage Maître d'œuvre	Conseil municipal SENELEC

FICHE PROJET N°10 : Construction et équipement de la maternité au niveau du poste de santé

Promoteur du projet	Conseil Municipal
Objectif du Projet	-Assurer une meilleure prise en charge des femmes enceintes -Réduire le taux de mortalité maternelle
Population cible	Population de Ndioum et environ
Localisation du projet	NDioum
Durée du projet	2007
Coût global du projet	32 000 000 FCFA
Partenaires de Mise en oeuvre	Etat, ARD, District sanitaire, Autres partenaires
Maître d'ouvrage Maître d'œuvre	Conseil municipal Entreprise adjugée

FICHE PROJET N° 11 : Construction d'un foirail municipal

Promoteur du Projet	Conseil Municipal
Objectif du projet	-Développer les activités d'élevage -Faciliter l'accès aux bétails -Lutter contre le vol de bétail
Populations cibles ou Bénéficiaires	Toutes les Populations du secteur V
Localisation du projet	Commune de Ndioum
Echéance / Durée du projet	2009
Coût global du projet	10 000 000 FCFA
Partenaires possibles de mise en œuvre du projet	ARD, SAED, Partenariat et autres partenaires
Maître d'ouvrage Maître d'œuvre	Conseil municipal Entreprise adjugée

FICHE PROJET N° 12 : Construction de deux écoles maternelles

Promoteur du Projet	Conseil Municipal
Objectif du projet	-Faciliter l'accès à l'école -Améliorer les conditions d'accès à l'école primaire
Populations cibles ou Bénéficiaires	Toute la Population enfantine de Ndioum
Localisation du projet	Ndioum diéri et Ndioum Walo
Echéance / Durée du projet	2009
Coût global du projet	11 600 000 FCFA
Partenaires possibles de mise en œuvre du projet	ARD, SAED, Partenariat et autres partenaires
Maître d'ouvrage Maître d'œuvre	Conseil municipal Entreprise adjugée

FICHE PROJET N° 13 : Construction d'un bloc administratif

Promoteur du Projet	Conseil Municipal
Objectif du projet	-Améliorer les conditions de travail du corps des enseignants
Populations cibles ou Bénéficiaires	Corps des enseignants
Localisation du projet	Ndioum 1
Echéance / Durée du projet	2007
Coût global du projet	2 000 000 FCFA
Résultats attendus et impacts	Le corps des enseignants dispose d'un local adéquat pour discuter et améliorer les performances scolaires de leurs élèves
Partenaires possibles de mise en œuvre du projet	ARD, Partenariat, Autres partenaires
Maître d'ouvrage Maître d'œuvre	Conseil municipal Entreprise adjugée

FICHE PROJET N° 14 : Clôture du mur de l'école Ndioum 1

Promoteur du Projet	Conseil Municipal
Objectif du projet	-Augmenter la sécurité des enfants -créer des conditions plus favorables de travail d'étude
Populations cibles ou Bénéficiaires	Tous les élèves de Ndioum 1
Localisation du projet	Ecole Ndioum 1
Echéance / Durée du projet	2009
Coût global du projet	12 816 400 FCFA
Résultats attendus et impacts	Les élèves travaillent dans un cadre sécurisé et très favorable pour la réussite scolaire
Partenaires possibles de mise en œuvre du projet	ARD, Partenariat
Maître d'ouvrage Maître d'œuvre	Conseil municipal Entreprise locale adjugée

FICHE PROJET N° 15 : Construction d'une bibliothèque scolaire

Promoteur du Projet	Conseil Municipal
Objectif du projet	-Faciliter l'accès aux fournitures scolaires -Améliorer la qualité de l'enseignement -Augmenter le rendement scolaire
Populations cibles ou Bénéficiaires	Tous les élèves de la commune
Localisation du projet	Ndioum
Echéance / Durée du projet	2007
Coût global du projet	5 000 000 FCFA
Résultats attendus et impacts	Les élèves ont un accès facile aux œuvres du programme et disposent d'un taux de réussite scolaire de plus de 60 %.
Partenaires possibles de mise en œuvre du projet	ARD, SAED, Partenariat et autres partenaires
Maître d'ouvrage Maître d'œuvre	Conseil municipal Entreprise adjugée

FICHE PROJET N° 16 : Construction d'un bloc sanitaire

Promoteur du Projet	Conseil Municipal
Objectif du projet	-Améliorer le cadre de vie -Assainir l'école -Eviter le risque de maladie - Créer les conditions d'hygiènes favorables
Populations cibles ou Bénéficiaires	Tous les élèves de Ndioum Walo
Localisation du projet	Ecole Ndioum Walo
Echéance / Durée du projet	2007
Coût global du projet	3 500 000 FCFA
Résultats attendus et impacts	Les élèves travaillent dans un cadre de sain.
Partenaires possibles de mise en œuvre du projet	ARD, SAED, Partenariat et autres partenaires
Maître d'ouvrage Maître d'œuvre	Conseil municipal Entreprise locale

FICHE PROJET N° 17 : Construction d'un magasin

Promoteur du Projet	Conseil Municipal
Objectif du projet	-Développer les activités agricoles -Augmenter le revenu des paysans -Favoriser le développement l'agro-industrie
Populations cibles ou Bénéficiaires	Toutes les Populations de la commune
Localisation du projet	Ndioum Walo
Echéance / Durée du projet	2007
Coût global du projet	5 000 000 FCFA
Résultats attendus et impacts	Les paysans disposent d'un lieu sûr pour le stockage des récoltes jusqu'à une période de commercialisation plus profitable.
Partenaires possibles de mise en œuvre du projet	ARD, SAED, Partenariat et autres partenaires
Maître d'ouvrage Maître d'œuvre	Conseil municipal Entreprise locale

FICHE PROJET N° 18 : Construction d'un centre d'alphabétisation

Promoteur du Projet	Conseil Municipal
Objectif du projet	-Améliorer les conditions de vie des femmes. -Développer l'entreprenariat féminin
Populations cibles ou Bénéficiaires	Toutes les femmes de Ndioum
Localisation du projet	Ndioum
Echéance / Durée du projet	2007
Coût global du projet	5 000 000 FCFA
Résultats attendus et impacts	Les femmes vivent dans des conditions économiques plus favorables grâce à l'alphabétisation fonctionnelle.
Partenaires possibles de mise en œuvre du projet	ARD, SAED, Partenariat et autres partenaires
Maître d'ouvrage Maître d'œuvre	Conseil municipal Entreprise adjugée